

Défense de la langue française

Le vrai drame, c'est que nos
élites ne sont pas fières de la
francophonie.

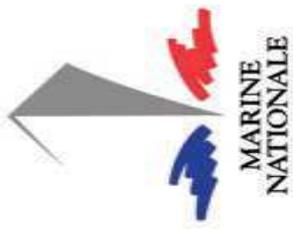
Dominique Wolton

promotion et rayonnement



N° 293
9 €
3^e trimestre 2024

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164 (imprimé)
ISSN 2805-1025 (en ligne)



FIRST
Editions



editis



Marine nationale

... sont les mécènes de nos concours.

Défense de la langue française



N° 293

juillet - août - septembre 2024

Du président

- 2 Parlons français!
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Plume d'or 2024.
Élisabeth de Lesparda
- 9 Plume d'or 2025.
Pierre Gusdorf
- 10 En Suisse.
Aurèle Challet
- 12 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 15 Europe des 27.
Michel Feltin-Palas

Le français en France Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne
de la langue.
- 20 Mots en péril.
Gilles Fau
- 21 Acceptions et mots nouveaux.
- 22 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

- 24 Curiosité étymologique.

Pierre Gusdorf

- 25 La chronique
de Jean Pruvost.

- 28 La mode en images.

Anne Rosnoblet

- 30 Amener / apporter.

Jean-Claude Auzoux

- 31 Injures.

Pierre Gusdorf

- 33 À proscrire.

Christian Tremblay

Jeux

- 33 Vocabuliste.

Jean Laquerbe

- 34 Trouvez l'auteur.

- 35 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 36 Nous l'écrivions jadis.

Maurice Rat

- 38 L'orthographe, c'est facile !

Jean-Pierre Colignon

- 39 Le saviez-vous ?

Jean-Pierre Colignon

André Choplin

Humeur / humour

- 43 Les gâte-langue.

Michel Mourlet

- 46 Famille zoomorphe.

Philippe Jullian-Gaufrès

- 47 Mot jeune et fringant.

Bernard Leconte

Comprendre et agir

- 48 Tapis rouge 2024.

Marc Favre d'Échallens

- 49 Éloge de la dictée.

Alain Sulmon

- 52 Concordance des temps.

Monika Romani

- 54 Les linguistes atterrées.

Donald Lillistone

- 58 Sans commentaire.

- 59 Burkina.

Ange Bizet

- 62 Avec Jean Pruvost.

Nouvelles publications

- 64 *Roland Voegele*

Monika Romani

Pierre Gusdorf

Franck Sudon

I à XIV

Vie de l'association

Parlons français !

C'est le 23 mars 2024, dans la belle salle Pierrotet de la mairie du 5^e, aimablement mise à notre disposition par la maire, M^{me} Florence Berthout, que s'est tenue l'assemblée générale de DLF. Celle-ci a accueilli notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, venu clore cette réunion annuelle.

Le 11 janvier se tenait à Chantilly le 10^e anniversaire de la création de Destination France, en présence du président de la République. Alors qu'il n'y avait que des Français, le président de la République a commencé à parler anglais. Je lui ai demandé de bien vouloir parler français, ce qu'il a fait. Il y a de ces automatismes.

Nous avons reçu sous la Coupole M^{me} Annie Leibovitz, très grande photographe américaine, c'était merveilleux. Elle parle en anglais sans que je comprenne bien. J'ai exigé qu'il y ait une traduction. On est encore dans des combats absurdes, presque inutiles, pour que chacun soit à sa place. Il n'y a pas de raison, sous la Coupole de l'Institut de France, de parler anglais sans traduction.

Le nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Amin Maalouf, est très intéressé par ces questions. C'est lui-même un polyglotte mais il voit très bien, grâce à son histoire personnelle, que la guerre linguistique est une guerre tout court et qu'il faut continuer à sauver la langue française au Liban parce que c'est un enjeu géopolitique. DLF aura auprès du nouveau secrétaire perpétuel, comme vous l'aviez déjà auprès de la regrettée Hélène Carrère d'Encausse, un soutien très énergique.

Le dernier débat à l'Académie était de savoir quel destin nous pouvions donner à un rapport sur les anglicismes dans la communication institutionnelle, rapport rédigé par Gabriel de Broglie et sept ou

huit autres académiciens. Nous avons déjà protesté contre cette évolution. Nous ne comprenions pas pourquoi des institutions publiques avaient recours à des anglicismes lorsque ce n'est pas nécessaire. Pourquoi appeler « *Lorraine airport* » l'aéroport de Lorraine ? Ce rapport de bonne qualité sera édité chez Fayard dans les semaines qui viennent.

Nous restons très vigilants. Nous ne doutons pas que cette vigilance soit nécessaire. Cependant on a toujours l'impression lorsque nous défendons la langue française que nous sommes dans un combat solitaire contre l'anglais. Il n'en est rien. Les intellectuels anglais, les grands universitaires ont le même problème que nous. Ça concerne aussi l'Allemagne. La langue des universitaires, la langue de l'histoire de ces grands pays est autant agressée que la nôtre par le charabia franglais, les TikTok, les mots inventés, les mots-valises, par toutes ces chansons, le slam, le rap qui concassent la langue. Ils ont le même problème dans ces pays. J'essaie d'être le moins possible dans la formule du face-à-face anglais contre français parce que nous avons avec nous des amis anglais, je pense notamment à l'université d'Oxford dont je rappelle qu'elle a édité à ses frais la totalité de l'œuvre de Voltaire, ce que la France a été incapable de faire. Quand vous discutez avec des gens de ce niveau – je pense notamment au président du département des études françaises d'Oxford, M. Nicolas Cronk – ils ont les mêmes difficultés que nous à sauvegarder, dans l'usage courant, la langue anglaise classique. Il s'agit moins d'un combat de sauvegarde du français que de la sauvegarde des langues structurées avec leur histoire, leur culture, leur passé, leur environnement civilisationnel, contre une espèce de sabir universel qui s'installe partout. Ce qui frappe, c'est que la jeune génération est très branchée sur les téléphones, les réseaux, les TikTok, etc. Or ces réseaux sont internationaux. Ils parlent cette langue que je ne comprends pas. Faite d'abrégés, de verlan, de formules synthétiques. Je m'y perds complètement.

Oui au rayonnement de la langue française, mais il faut savoir que ce combat, c'est celui qui oppose des langues de culture, des langues civilisationnelles face à un bric-à-brac, une langue babelienne, de construction internationale, un volapük, comme disait le général de Gaulle. Le travail reste très nécessaire.

Alors bravo à l'engagement de chacun. Bravo aux éditions, et aux éditions locales. Je reçois beaucoup de livres publiés par des délégations de DLF. Je vois aussi qu'il y a beaucoup d'interventions auprès des élus locaux. C'est un travail un peu ingrat, on a souvent l'impression de vider l'océan avec une petite cuiller. Tout est utile. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Nous voyons que ceux qui aiment le français hors de nos frontières sont plus vigilants que nous. Ils ne comprennent pas que nous acceptions des mots que nous n'aurions jamais dû accepter ou des déformations, des laxismes, des barbarismes.

Cette semaine même à l'Institut de France avec les deux ministres Rachida Dati et Nicole Belloubet, nous avons remis les prix du concours « Dis-moi dix mots ». Dans ce concours il y avait le terme « aller aux oranges », terme utilisé en Afrique subsaharienne pour dire « aller se promener, s'amuser, ne pas travailler ». C'est une belle image. J'ai beaucoup approuvé que nous allions chercher des expressions de ce genre. C'est là que se trouvent des viviers, des laboratoires d'usages nouveaux dans ces pays qui défendent mieux la langue française que nous.

Moi qui ai été ministre de la Coopération, j'ai toujours été frappé par la qualité de la langue des responsables politiques africains, notamment subsahariens. Nous sommes stimulés. Et je ne parle pas des Canadiens qui nous reprochent de mâchouiller des anglicismes toute la journée et qui ne comprennent pas pourquoi. Nous sommes regardés aussi par les pays où la francophonie est très présente, et ils ne nous trouvent pas assez battants. Je l'ai dit lors de la réunion préparatoire du Sommet de la Francophonie qui se tiendra au mois d'octobre. J'ai dit qu'il fallait entendre la voix des francophones qui nous rappellent à l'ordre, nous les Français. Ce n'est plus Français contre Anglais, c'est francophones contre Français... J'espère que le Sommet de la Francophonie le dira et que les idées qui sont les nôtres circuleront ainsi.

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Le

français

dans le

monde

Plume d'or 2024

En janvier 2024, les 800 et quelques Alliances françaises des cinq continents ont été invitées par DLF à participer au concours annuel de la Plume d'or. Une dizaine de questions de langue et une expression écrite seraient soumises à leurs « apprenants » désireux de concourir.

À la clôture des inscriptions, les 87 Alliances participantes réunissaient 1 284 inscrits. L'île de Pâques en comptait un, la ville de Tananarive, 213. Cent lauréats ont été retenus par les membres du jury. Les trois premiers viennent de Bulgarie, d'Haïti et de Madagascar.

Vous pouvez découvrir les questions et le corrigé sur le site internet de DLF : http://www.langue-francaise.org/Plume_or.

Élisabeth de Lesparda

* * * * *

Lauréats de la Plume d'or 2024

1 ^{er}	Bilyana Stefanova	Bourgas	Bulgarie
2 ^e	Olivier Calixte	Jacmel	Haïti
3 ^e	Mamonjy Harisoa Tsivery	Ambatondrazaka	Madagascar
4 ^e	Ehrlic'h Jephthé Wilhelm Edner Succès	Cap-Haïtien	Haïti
5 ^e	Nina Domoina Ratsimbazafy	Ambatolampy	Madagascar
6 ^e	Dina Manoa Ratiarinaivo	Majunga	Madagascar
7 ^e	Luciana Jozima Kyono	Curitiba	Brésil
8 ^e	Ibrahim Gabsi	Bizerte	Tunisie
9 ^e	Jingjie Zhu	Tianjin	Chine
10 ^e	Tsantaniaina Erica Ramiarison	Antsirabé	Madagascar

11 ^e	Gaia Perazzo	Carrare	Italie
12 ^e	Koly Moyra Randriamampianina	Sainte-Marie	Madagascar
13 ^{es}	Roodlie Tanis	Jacmel	Haïti
	Ainasoa Alicia Andriamaromizah	Tananarive	Madagascar
15 ^{es}	Lukian Turcu	Constanta	Roumanie
	Rares Andrei Dogioiu	Pitesti	Roumanie
	Marina Sandrine Jeannette	Sainte-Marie	Madagascar
18 ^{es}	Pauline Goedvolk	Utrecht	Pays-Bas
	Valéria Kuzminová	Banska Bystrica	Slovaquie
20 ^e	Moriah Peterson	Albuquerque	États-Unis
21 ^e	Kaloyan Dimitrov	Bourgas	Bulgarie
22 ^e	Lingfeng Zhang	Shanghai	Chine
23 ^{es}	Shiyu Chu	Shanghai	Chine
	Tephussadin Sirimanoplert	Bangkok	Thaïlande
	Alexandra-Gabriela Cîrstea	Ploiesti	Roumanie
	Raoul Le Breton	Le Cap	Afrique du Sud
27 ^{es}	Andrei Bordian	Chisinau	Moldavie
	Thierno Seck	Kaolack	Sénégal
29 ^{es}	Martin Angelov	Blagoevgrad	Bulgarie
	Gervil Michael Poyat Bendot	Bangui	Centrafrique
31 ^{es}	Yvonne Baart	Roosendaal	Pays-Bas
	Nannecie André	Jérémie	Haïti
33 ^{es}	Maria Regina De Mello Affonso Dutra	Santos	Brésil
	Andreea-Patricia Timisag	Suceava	Roumanie
	Martina Dodi	Carrare	Italie
	Dimitar Dimitrov	Bourgas	Bulgarie
37 ^e	Iuliia Sagadiieva	Catherinebourg	Russie
38 ^e	Giulia Abatematteo	Tarente	Italie
39 ^e	Bertrand Carnot Ouafeu Mbogne	Bangui	Centrafrique
40 ^e	Leonor Pais Goncalves Flores Ribeiro	Lisbonne	Portugal
41 ^{es}	Yasmine Chamakhi	Bizerte	Tunisie
	Simona Yordanova	Blagoevgrad	Bulgarie
43 ^{es}	Annamaria Kapicakova	Banska Bystrica	Slovaquie
	Joni Ashimi	Koritsa	Albanie
	Viktoriiia Eftefeeva	Catherinebourg	Russie
	Khadidiah Ibrahima Ndiaye	Kaolack	Sénégal
47 ^{es}	Emilia Buchová	Banska Bystrica	Slovaquie
	Maeva Fifie Rabearisolo	Fort-Dauphin	Madagascar
	Bibinur Amantay	Nice	France
	Ny Ary Mitia Elikanto Andrianantenaina	Marondava	Madagascar
51 ^{es}	Saïka Jahelle Pierre	Cap-Haïtien	Haïti
	Jura Chkrobov	Nijni-Novgorod	Russie
53 ^{es}	Nomerijamahany C. N. Ravomiarimalala	Tuléar	Madagascar
	Alice Fascetti	Carrare	Italie
	Madelynn Kurtz	Kansas City	États-Unis
56 ^{es}	Mara-Iona Onel	Pitesti	Roumanie
	Mariëlle Boosten	Eindhoven	Pays-Bas
	Noemi Scafa	Avellino	Italie
	Harinder Jaswal	Chandigar	Inde
60 ^{es}	José Masot	Madrid	Espagne

	Elichi Kubo	Nagoya	Japon
	Olga Frolova	Chisinau	Moldavie
	Zhanar Karipbekova	Almaty	Kazakhstan
64 ^{es}	Dayron Josue Prieto Aguirre	Piura	Pérou
	Ines-Andreea Flangea	Brasov	Roumanie
66 ^{es}	Magatte Fall	Kaolack	Sénégal
	Leonardo Zúniga Quiñones	Lima	Pérou
68 ^e	Antonio Pleguezuelos Teodoro	Santa Cruz de Ténérife	Espagne
69 ^{es}	Johan Steeb Rodríguez Alarcón	Bogota	Colombie
	Nina Petriaeva	Vladivostok	Russie
	Murilo Vidal Teixeira	Sao Paulo	Brésil
	Anja Leska	Koritsa	Albanie
73 ^e	Radostina Ivanova	Varna	Bulgarie
74 ^e	Tian Ming Zhang	Shanghai	Chine
75 ^e	Eurícia Cateana Do Espírito Mihleokpo	Sao Tomé	Sao Tomé-et-Principe
76 ^e	Senath Pathmira Bandaranayake	Kandy	Ceylan
77 ^{es}	Valentina Rodriguez Gonzales	Medellin	Colombie
	Véra Tolstykh	Catherinebourg	Russie
79 ^{es}	Mohamed Nafti Farhat	Gabès	Tunisie
	Eloisa Batista de Medeiros	Récife	Brésil
	Dmitry Kononov	Oulianovsk	Russie
	Smuel Yassu	Asmara	Érythrée
83 ^{es}	Agnieszka Przybysz	Sydney	Australie
	Raffaele Schiralli	Bari	Italie
	Marta Petrakovic	Zagreb	Croatie
	Temuunbold Zorigt	Oulan-Bator	Mongolie
	Marlyn Edem de Souza	Accra	Ghana
88 ^{es}	Zvonka Zoric	Zagreb	Croatie
	Yasmine Chiyabidene	Astana	Kazakhstan
	Sarah Rodio	Tarente	Italie
	Majella Louis	Madras	Inde
92 ^{es}	Daria Egeova	Rostov-sur-le-Don	Russie
	Eseniia Pazdnikova	Perm	Russie
	Sophiia Kozenkova	Togliatti	Russie
	Mikayel Vardanyan	Érévan	Arménie
96 ^{es}	Zuzanna Grzywa	Lodz	Pologne
	Sebastián Chicchón Motta	Lima	Pérou
98 ^{es}	Srikanth Durbha	Hyderabad	Inde
	Alina Sapelnyk	Kharkov	Ukraine
100 ^e	José Manuel Santacruz Aguilar	Assomption	Paraguay

**À titre de promotion : chaque abonné
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de DLF.**

Plume d'or 2025

Une marraine pour la Plume d'or

Nous sommes heureux d'annoncer que la sénatrice Olivia Richard a accepté de « marrainer » le concours de la Plume d'or. Créé par Défense de la langue française il y a vingt-quatre ans, ce concours est destiné aux étudiants de nationalité étrangère des Alliances françaises dans le monde entier.

Olivia Richard a été élue en septembre 2023 sénatrice des Français établis hors de France. Membre du groupe Union centriste, elle travaille depuis plus de vingt ans comme collaboratrice parlementaire au service des Français de l'étranger. Elle fait également partie de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.



© photo les français press.

En apportant son soutien à la Plume d'or, Olivia Richard succède à la sénatrice Jacky Deromedi et au sénateur André Ferrand, qui nous ont accompagnés pendant de nombreuses années et qui profitent aujourd'hui d'une « retraite bien méritée ». Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, notre dynamique marraine vient d'obtenir de la compagnie Air France l'attribution d'un billet pour Paris au lauréat de la Plume d'or 2025.

Pierre Gusdorf

En Suisse

Nous vivons un temps formidable, au sens premier du terme ! La langue française n'aura jamais connu un tel acharnement... pour son délabrement.

Les personnes ne comprenant pas assez les termes « anglo-saxons » deviennent soudain des illettrés de la planète.

Les États francophones ont certes édités des textes « contraignants » mais vite devenus inefficaces et très transparents aux pratiques dérégulées de l'anglicisation généralisée.

En France, la « loi Toubon » du 4 août 1994 incarne, dans le droit français, l'article 2 de la Constitution selon lequel « la langue de la République est le français ».

En Suisse, les directives et recommandations de la Confédération helvétique concernant les anglicismes sont claires : « La Confédération est tenue de faire respecter les langues officielles. » L'anglais (*Swiss English*) comme langue de communication unique est contraire à la diversité linguistique et suscite des réactions, voire des inquiétudes.

Il est devenu banal de lire un slogan ou de regarder une émission (surtout sportive) et de se trouver « plongé » dans des descriptions anglophobes avec des termes étrangers à notre langue française. Pourtant toutes ces « bonnes intentions » sont présentées comme susceptibles d'assurer la communication et le dialogue compris de tous... Une forme d'enseignement à distance orienté et destructeur pour les cultures qui ne se fonderaient pas dans la mondialisation par l'anglicisation débridée. Les jeunes francophones du monde entier doivent pouvoir et savoir compter sur un support honnête et efficace d'organismes vivants au service de la langue française. Ces jeunes sont demandeurs de structures francophones sérieuses pour développer leur pensée en conformité avec leur langue.

Attention aux « wokistes » de tout poil venus imposer l'« écriture (dite) inclusive » : ils concourent pleinement à la destruction de la

structure et donc de l'essence même de la langue française. Cette pratique détestable participe à rendre l'accès et la compréhension de la langue française compliqués et difficiles à saisir... pour venir, *in fine*, encourager les perdus de la syntaxe et à les inciter à se tourner vers l'anglais avec son côté facilitateur... à moindre effort.

Alors que faire pour endiguer cette dérive de la langue française ?

L'évolution inquiétante de la langue française nous oblige encore un peu plus à DLF ! Les politiques, les médias, lesdites Hautes Écoles, les « artistes » et autres publicitaires sont lancés dans une course effrénée à l'originalité des mots, puisés en priorité dans l'« anglo-saxon »... Tenter de convaincre ne produira aucun effet positif pour la langue de Voltaire dans les milieux étatiques officiels. Les États francophones affichent pourtant fièrement leurs « lois et directives » censées nous protéger d'une invasion effrénée de la langue anglaise). Ils ont failli !

Par conséquent, il nous incombe de prendre d'autres dispositions, plus efficaces dans le temps et plus contraignantes. C'est pourquoi DLFs (Défense de la langue française en Suisse) lancera, cet automne 2024, une « Charte du respect et de la promotion de la langue française en Helvétie ».

L'heure de passer du dépit aux actions concrètes a sonné. Aussi, nous avons décidé d'intervenir directement auprès des institutions, entreprises, organismes d'enseignement, publicitaires, journalistes et tous les autres influenceurs de la pensée et de la langue françaises en Suisse. Le constat alarmant de la situation de notre langue ne saurait se cantonner à des récits de consternation ou de « gentilles » dénonciations...

La défense et l'avenir de la langue française en Suisse passent indubitablement par des actes de courage et de lucidité affichés. Nous y sommes prêts et engagés. Et si, modestement, notre démarche déterminée en terre helvétique revêtait l'ébauche d'un laboratoire à ciel ouvert pour toute la francophonie ? Le poids de l'espoir est souvent au bout de la... plume !

Aurèle Challet

Délégation de Suisse

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—

États-Unis

• Depuis le 24 août, l'AATF* organise des séminaires en ligne. Sujet : « L'utilisation pédagogique de documents authentiques ».

—

Rappel : le XIX^e Sommet de la Francophonie se tiendra à Villers-Cotterêts (Cité internationale de la langue française), les 4 et 5 octobre, et chacun sera invité à « Créer, innover et entreprendre en français ».

—

Canada

• Le 60^e Salon du livre de Saguenay-Lac-Saint-Jean aura lieu du 26 au 29 septembre.

• Shippagan accueillera le 21^e Salon du livre de la péninsule acadienne du 3 au 6 octobre.

• Le Salon du livre de l'Estrie se tiendra, du 17 au 20 octobre, au centre de foires de Sherbrooke.

• « Escalader la lumière » sera le thème du 15^e festival littéraire « Québec en toutes lettres », du 17 au 27 octobre.

• Le 34^e Salon du livre de Dieppe sera ouvert du 23 au 27 octobre.

• Le 38^e Festival international du cinéma francophone en Acadie aura lieu du 19 au 24 novembre à Moncton et à Dieppe.

• Le congrès 2024 de l'AQPF* se tiendra à Trois-Rivières, du 27 au 29 novembre. Thème : « Géolocaliser l'élève ».

—

Belgique

• Le 14^e congrès Richelieu international Europe aura lieu du 4 au 6 octobre à Namur.

• À lire dans Nouvelles de Flandre (n^o 113) les pages du « cahier découvertes » consacré à Madagascar.

—

Italie

La Canadian School of Milan, fondée il y a 20 ans, développe l'enseignement de la langue française dans le programme de l'école internationale, dont les élèves de 35 nationalités doivent être trilingues – anglais-italien-français – à la sortie du lycée.

—

« Dis-moi dix mots », opération de sensibilisation à la langue française et à la Francophonie, invite, de

septembre à juillet, à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique. « Biome, butiner, canopée, conséconscient, débrousser, empreinte, glaner, palmeraie, solaire, vivant » sont les mots choisis par les partenaires du réseau OPALÉ* (France, Belgique, Québec, Suisse et OIF*), pour « explorer les grands défis en matière d'environnement, comme le climat, la biodiversité et les conflits relatifs aux ressources ».

—

France

• La 38^e Fête du livre de Saint-Étienne accueillera gratuitement les visiteurs du 11 au 13 octobre. Philippe Besson en sera le parrain, et Marie Pavlenko, la marraine du 11^e festival Les Mots en scène.

• Présidée par Jérôme Garcin, la 42^e Foire du livre de Brive se tiendra du 8 au 10 novembre.

• Les 28^{es} Rencontres du cinéma francophone en Beaujolais se dérouleront, du 6 au 12 novembre, à Villefranche-sur-Saône.

• « Langues, cultures et vins en France et dans les pays anglophones et germa-

nophones », tel est le titre du colloque interdisciplinaire organisé à Metz, les 18 et 19 novembre, par l'université de Lorraine, IDEA* et l'ATILF*-CNRS*.

- Le CEL* et l'Elico* organisent une Journée d'étude, le 21 et le 22 novembre à l'université Jean-Moulin Lyon 3. Sujet : « Tensions, détournements et renouvellements dans le discours publicitaire : entre absence et (hyper-)présence, disparitions et résurgences ».
- C'est à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, les 5 et 6 décembre, que se tiendra le congrès international Langues, cultures et médias en Méditerranée. Thème : « Violence et non-violence en société ».

— Argentine

Le XVII^e Congrès national des professeurs de français se tiendra à Concepcion, du 8 au 10 octobre. Thème : « Le français : des flots d'histoire et d'avenir ».

— Allemagne

- C'est du 16 au 20 octobre que se tiendra la 76^e Foire du livre de Francfort. L'invité d'honneur sera l'Italie. Les lauréats ex aequo du Prix du livre 2024 sont Alexandra Lapierre pour Belle Greene (Flammarion, 2021) et Cyril Gely pour La Forêt aux

violons (Albin Michel, 2020). Le Prix de la paix des libraires allemands sera remis à Anne Applebaum, journaliste et écrivaine, lauréate du prix Pulitzer en 2004, membre de la rédaction du Washington Post.

— L'AUF* organise à Toulouse, du 14 au 18 octobre, les 4^{es} Assises internationales de la Francophonie scientifique. Objectif : « Explorer les rôles croissants de la science, de la recherche et de l'innovation dans les relations internationales et les milieux de prise de décisions politiques... ».

— Quelques prix décernés par l'Académie française :
 - Grand Prix de la Francophonie : Abdelfattah Kilito, universitaire et écrivain marocain, et médaille de vermeil à Edwin M. Duval, spécialiste américain de la littérature de la Renaissance française ;
 - Grande médaille de la chanson française : Salvatore Adamo, pour l'ensemble de ses chansons ;
 - Prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises :

- Arnaud Antona, professeur des écoles au lycée français de Singapour, qui a mis au point une méthode d'apprentissage de la lec-

ture utilisée à Singapour et à Hong Kong ;

- Emmanuel Khérad, journaliste et producteur de l'émission « La Librairie francophone » ;
- Dana Kress, professeur de français, directeur exécutif des presses du Centenary College of Louisiana et promoteur, à la tête des éditions Tintamarre, de la littérature francophone louisianaise. (À suivre.)

Françoise Merle

- *AATF
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)
- *AQPF
Association québécoise des professeurs de français
- *ATILF
Analyse et traitement informatique de la langue française
- *AUF
Agence universitaire de la Francophonie
- *CEL
Centre d'études linguistiques
- *CNRS
Centre national de la recherche scientifique
- *ELICO
Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication
- *IDEA
Interdisciplinarité dans les études anglophones
- *OIF
Organisation internationale de la Francophonie
- *OPALE
Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques

Les

langues

de

l'Europe

Europe des 27 :

La face cachée du tout-anglais

Nous remercions Michel Feltin-Palas de nous avoir autorisés à reproduire cet article publié dans l'infolettre de *L'Express* « Sur le bout des langues », le 14 mai 2024. Celle-ci est consacrée chaque semaine à la langue française, aux langues dites régionales et à la défense de la diversité culturelle.

À Bruxelles comme à Strasbourg, on croit souvent qu'utiliser une seule langue permet d'éviter les frais de traduction. C'est oublier les coûts indirects considérables du monolinguisme.

Nous sommes à quelques jours des prochaines élections européennes, et, à Bruxelles, l'anglais est peu à peu en train de s'imposer comme l'unique langue de travail. Beaucoup trouvent cela très bien, d'ailleurs. N'est-ce pas là un excellent moyen de gagner du temps, de s'épargner les lourdeurs de la traduction, voire de renforcer le sentiment d'unité entre les pays du Vieux Continent ? N'est-ce pas aussi, n'est-ce pas surtout une bonne manière d'économiser de l'argent ? Après tout, les frais de traduction de l'Union européenne, particulièrement exigeante sur ce point, absorbent environ 1 % de son budget total.

Ce raisonnement, séduisant en apparence, est cependant erroné, car il oublie les coûts cachés et les effets pervers du monolinguisme, que voici :

- **Des traductions toujours nécessaires.** Employer une seule langue dans les institutions européennes ne supprime pas le besoin de traductions par la suite. À un moment ou à un autre, un texte rédigé en anglais doit être transposé dans les 23 autres langues en usage dans l'Union. Aussi les sommes apparemment économisées en amont sont-elles finalement versées en aval. « Ce qui est présenté comme une réduction des coûts n'est

en fait qu'un transfert de dépenses », résume Dominique Hoppe, le président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales¹.

- **Des dépenses évitées.** Imposer exclusivement l'anglais (ou tout autre idiome) comme langue unique de l'Union obligerait de fait chaque État à se lancer dans un vaste plan de formation de ses citoyens. Or, une étude a montré que le prix de celui-ci serait... 17 fois plus élevé que le coût de l'actuel système de traduction².

- **Une qualité de communication amoindrie.** La possibilité pour chacun de s'exprimer dans sa langue maternelle est un gage de qualité. En 2013, le Néerlandais Jeroen Dijsselbloem, alors président de l'Eurogroupe, avait voulu répondre en anglais au *Financial Times* concernant Chypre. Ayant mal compris la question, il s'était exprimé de manière approximative, provoquant une chute de l'euro et des valeurs bancaires...

- **Une menace pour les valeurs européennes.** Le multilinguisme est non seulement un enjeu financier, mais aussi une nécessité démocratique. Le fait que les textes en débat à Bruxelles et à Strasbourg soient accessibles en 24 langues permet à chaque citoyen de comprendre les enjeux communs et de défendre son point de vue.

- **Un procédé inégalitaire.** Les partisans du tout-anglais oublient enfin un dernier élément fondamental : employer une seule langue aboutit à une profonde iniquité, comme l'avait rappelé en 1998 l'ancien secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali : « **Le fait d'obliger les fonctionnaires internationaux, diplomates ou ministres, à s'exprimer dans une langue qui n'est pas la leur équivaut à les placer en situation d'infériorité. Cela les prive de la capacité de nuance et de raffinement, ce qui revient à faire des concessions à ceux dont c'est la langue maternelle.** »

C'est l'évidence : que ce soit dans le commerce ou dans la diplomatie, il est plus facile d'imposer ses vues lorsque les discussions ont lieu dans sa propre langue. Il en va de même dans la recherche : alors qu'un ingénieur britannique, australien ou américain peut consacrer toute son énergie à ses travaux, ses concurrents français, allemands, slovaques ou italiens doivent investir une partie de leur temps à perfectionner leur anglais...

Les conséquences économiques d'une telle situation sont sans commune mesure avec les frais de traduction à Bruxelles. Aussi est-il étonnant de voir certains Européens – Emmanuel Macron en tête – privilégier la langue des États-Unis, leur principal rival commercial et technologique, et celle du Royaume-Uni, pays qui a quitté l'Union avec pertes et fracas...

Michel Feltin-Palás*

1. « Le vrai coût du monolinguisme ». Manière de voir (supplément au *Monde diplomatique*) n° 186, « Le pouvoir des langues », déc. 2022 - janv. 2023.
 2. *Valeur du français, valeur du multilinguisme : exploration des convergences pour une politique francophone du multilinguisme*, par François Grin, dans *Une francophonie en quête de sens. Retour sur le premier Forum mondial de la langue française*, sous la dir. de Jean-François Simard et Abdoul Echraf Ouedraogo (Presse de l'Université Laval, 2014, 442 p., 49,00 \$).
- * Auteur de *Cultivons la langue française !* (Héliopoles, 2023, 256 p., 17 €, liseuse 13 €). Nous en reparlerons.



La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'enveloppe de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter cette enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Des carottes frites*

Emplois fautifs

Le participe passé du verbe défectif *frire* est *frit*, mais on le rencontre surtout dans la forme substantivée au féminin pluriel, *des frites*, ellipse de *des pommes de terre frites*. Ce nom est devenu tellement courant qu'il tend à faire oublier son origine verbale et que l'on hésite parfois sur l'orthographe du participe : on trouve ainsi des menus où sont proposés des *légumes fris* ou *des tomates fries*, quand c'est bien sûr *frits* et *frites* qu'il aurait fallu écrire. Cette erreur est sans doute favorisée par le fait que nos frites se nomment *fries* en anglais. Rappelons, pour conclure, que lorsque les Anglo-Saxons emploient la locution complète *french fries*, *french* n'est pas un hommage à la gastronomie française mais une forme tirée d'un verbe du vieil irlandais qui ne signifie pas « français », mais « émincé ».

* * *

« Sois-en certain » ou « Sois en certain » ?*

Emplois fautifs

Quand le mot *en* est un pronom et qu'il suit un impératif, il se lie à ce dernier par un trait d'union qui permet, avec le contexte, de le distinguer de la préposition homonyme et homographe *en*. On écrira donc *sois-en certain* et non *sois en certain*, mais *sois en confiance* et non *sois-en confiance*. La présence du pronom *en* amène aussi, pour éviter un hiatus, l'ajout d'un *s* euphonique à la fin des verbes du premier groupe, à la deuxième personne du singulier de l'impératif présent. On écrira ainsi *Voici des fraises : manges-en*, tandis que l'on écrira *Mange en silence*.

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « Dire, ne pas dire », respectivement le 13 mai et le 4 juillet 2024.

Mots en péril

ANIMADVERSION : n. f. Désapprobation latente, hostilité sourde, se manifestant occasionnellement dans des paroles, des attitudes ou des actes. Antipathie agressive.

« *Quant à la presse périodique, elle est évidemment l'objet principal de l'animadversion du projet de loi.* » (Chateaubriand.)

BRASILLER : **1.** v. tr. Faire griller sur la braise. Brasiller de la viande, du boudin. **2.** v. int. Scintiller. Présenter une traînée de lumière.

« *Le golfe brasille sous le feu vertical.* » (Martin du Gard.)

EMPAUMER : v. tr. **1.** Prendre (quelque chose) dans la paume de la main. **2.** Posséder l'esprit de quelqu'un en le séduisant.

« *Cercueils sans ornements nous étions par le songe embaumés empaumés.* »

(Genet.)

PROCÉRITÉ : n. f. Haute taille du corps.

« *Les Ethiopes et les Indiens, elisants leurs roys et magistrats, avoient esgard à la beauté et procérité des personnes.* » (Montaigne.)

VOLERIE : n. f. **1.** Capture, mise à mort d'un gibier de toute nature, qui se fait avec des oiseaux de proie et pour laquelle ceux-ci sont dressés à voler. **2.** Action de commettre en secret et avec adresse un vol, une série de vols de peu d'importance..

« *Riche comme était le bon seigneur, dépensant le million par mois, ou davantage, il se montrait plus impatient qu'un pauvre diable, d'une volerie de quelques écus.* »

(Élémir Bourges [1852-1925].)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

AMÉNAGEMENT EMPIRIQUE : Aménagement des espaces publics fondé sur l'analyse de la pratique spontanée des usagers.

Note :

1. Appliqué à la voirie, l'aménagement empirique tient compte par exemple des cheminements des usagers dessinés par leurs traces laissées au sol.
2. Dans le cas particulier des traces laissées dans la neige, on trouve le terme « améneigement », en usage au Québec.

CONCEPTION D'ESPACE DE TRAVAIL Forme abrégée : **CONCEPTION D'ESPACE** Synonyme : **AMÉNAGEMENT D'ESPACE DE TRAVAIL**, **AMÉNAGEMENT D'ESPACE**. (pour *office space planning*, *space planning*) : Agencement de l'espace de travail d'une entreprise ou d'un service, relevant généralement du secteur tertiaire, qui prend en compte le mode d'organisation du travail et la répartition des fonctions pour déterminer la partition de l'espace et les équipements nécessaires.

Note : La conception d'espace de travail, qui concerne principalement les locaux existants, relève de l'architecture d'intérieur.

DÉCONSTRUCTION : Démantèlement sélectif d'un bâtiment ou d'un ouvrage, effectué de manière à récupérer certains de ses éléments constitutifs en vue de leur emploi ou de leur recyclage.

Note :

1. La déconstruction se distingue de la démolition par l'objectif de emploi ou de recyclage.
2. La déconstruction concerne notamment les domaines du bâtiment ainsi que de la construction navale, aéronautique et ferroviaire.

TIERS-LIEU (pour *third place*) : Espace collaboratif, généralement ouvert à tous, qui permet le partage d'équipements et de services et favorise une coopération créatrice et formatrice entre les utilisateurs en accueillant des activités communes variées.

Note :

1. Le tiers-lieu poursuit généralement un objectif de lien social.
2. Un atelier collaboratif, un garage solidaire, un café associatif, un pôle culturel, un atelier d'apprentissage ou un jardin partagé peuvent par exemple trouver place dans un tiers-lieu.

* Extraits de « Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication », publié au *Journal officiel* le 23 décembre 2007. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Les mots en famille

Grandir et prendre de la (h)auteur !

Grandir et prendre de la hauteur dans la vie, c'est bien sûr toute une philosophie. Mais, le saviez-vous ? cette philosophie provient de la racine indoeuropéenne « ***al-** ».

Celle-ci a pour sens originel l'idée de « nourrir ». Du verbe latin *alere* dérivent *alimentum* et donc notre **alimentation**. Grâce à la nourriture, nous pouvons grandir.

Cette idée de grandir, nous la retrouvons dans le verbe latin *adolesco* dont le participe présent *adolescens* nous a donné **adolescent**, c'est-à-dire celui qui est en pleine croissance.

Le participe passé **adultus** nous permet au contraire de prendre conscience que celui qui a vieilli a terminé sa croissance pour devenir **adulte** !



La racine « ***al-** » est donc aussi liée à la notion d'âge. Ainsi, les adjectifs *alt*, « âgé » en allemand ou *old* en anglais permettent de demander l'âge dans ces deux langues « *Wie alt sind Sie ?* » ou « *How old are you ?* » Mot à mot : « Combien âgé êtes-vous ? »

L'âge **adulte** va nous permettre avec le latin *altus*, mot de la même famille, de prendre de l'**altitude**, c'est-à-dire de prendre de la « auteur », d'où l'adjectif « aut ». Un croisement avec *hoch* en allemand en fera *haut* avec un *h*, et ce *h* ajouté nous a permis ainsi d'aspirer à la **hauteur** !

Un autre dérivé latin de la même famille, le verbe *abolesco*, composé du préfixe *ab-* et du verbe *alere*, nous conduira au verbe **abolir**. Même si **abolir** et **abolition** ont pris un sens juridique, n'oublions pas que la vieillesse **abolit** avec l'âge nos capacités.

Mais reprenons de l'**altitude** ! Cette altitude va devenir royale pour aboutir au titre d' « **altesse** ». Les rois ont toujours estimé contribuer à la grandeur de l'État ! Même si leur caractère **hautain** a souvent indisposé le peuple.

Le peuple ne supporte plus la **hausse** des impôts, des taxes et des prix. Et ce n'est certainement pas l'attitude de certains **exaltés** qui **rehausse** le débat !

Les demandes de baisse d'impôts sont rarement **exaucées**, à moins qu'elles soient à l'inverse **exhaussées**.

Tout dépend en effet de la façon dont on l'écrit. Si l'on choisit *exaucer* du latin *exaudire*, composé de *ex* et *audire*, on a le sens d' « écouter la prière de quelqu'un » ; si l'on choisit *exhausser* avec *h*, on a le sens d' « augmenter » ou d' « élever ».

Décidément, la recherche de l'origine des mots est un travail bien **exaltant** !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Curiosité étymologique

On connaît les circonstances dans lesquelles **Alexander Fleming** découvre accidentellement la pénicilline, alors qu'il faisait pousser des cultures de staphylocoques dans le but d'étudier une enzyme présente dans la salive. Le caractère inattendu d'une telle découverte est aujourd'hui connu sous le nom de **sérendipité**, dérivé de l'anglais *serendipity* dont la traduction française est « heureux hasard ». Il s'agit de la version actualisée du « *quand on ne cherche pas, on trouve* », dont la découverte de l'Amérique par **Christophe Colomb** constitue un parfait exemple. Le *sérendipiteur* sait tirer profit de circonstances imprévues, d'après la chercheuse **Danièle Bourcier**, qui a coécrit le premier livre sur le sujet en France.

C'est l'écrivain britannique **Horace Walpole** qui a « inventé » ce mot en 1754 après avoir lu la traduction française d'un conte écrit en 1302 par le poète indo-persan **Amir Khosrow Dehlavi**. Publié à Venise en 1557 sous la signature du traducteur **Cristoforo Armeno** et sous le titre *Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del re di Serendippo*, ce conte fut traduit en français en 1719 par **Louis de Mailly**, filleul de Louis XIV. *Les Aventures des trois princes de Serendip* (*Serendip* est le mot persan pour « Ceylan ») relate l'histoire de trois voyageurs qui, sur leur chemin, trouvent des indices en apparence sans rapport avec leur mission, mais en réalité nécessaires à son accomplissement. Le texte inspira Voltaire pour son conte philosophique *Zadig ou la Destinée*, dans lequel il évoque la « *bizarrierie de la providence* ».

Selon l'historien **Jacques Berlioz**, on doit à la sérendipité de nombreuses découvertes, dont le stéthoscope, le Viagra, l'aspartame, le roquefort ou le Velcro. Le mot, attesté en français depuis la traduction d'un article de Darwin en 1953, connaît une vogue croissante depuis une quinzaine d'années. Il a été classé « concept de l'année » en 2010 par la revue *Sciences humaines* et a fait l'objet de plusieurs études. Nos amis québécois préfèrent utiliser l'équivalent *fortuité*, plus éloquent mais moins exotique.

Pierre Gusdorf

La chronique de Jean Pruvost

Peu lui en chaut d'être un chaland nonchalant

Un mien ami, amateur d'antiquités, arpente fréquemment les salons d'antiquaires où il aime se déplacer des heures durant, admirant force meubles, sans pour autant acheter quoi que ce soit. « Tu horripiles les antiquaires », aurais-je envie de lui dire. « Peu m'en chaut », rétorquerait-il en caressant par exemple le dossier sinueux d'un confident Second Empire. « Chaland nonchalant, voilà ce que tu es », lancerais-je alors à ce latiniste distingué qui apprécierait peut-être cette discrète analogie étymologique. Laquelle mérite explication.

Une chaude origine

Sans avoir étudié le moindre mot latin, personne n'ignore, ne serait-ce que par la pléthore de termes qui en sont nés, que la racine latine *calor* désigne la « chaleur », ce qu'illustre de manière très transparente le **calorifère**, ce poêle qui en son temps fut très moderne, distribuant généreusement sa chaleur par ses divers tuyaux. « **Toute la maison est chauffée par un seul calorifère** », donne ainsi comme exemple marqué au sceau du progrès l'austère Littré pour ledit terme, attesté semble-t-il pour la première fois en 1807. Littré, chaque nuit penché sur son dictionnaire, n'aimait pas avoir froid.

Peu après l'invention concrète du « calorifère », surgissait un autre mot relevant de la racine *calor*, la **calorie**. Celle-ci, attestée lexicalement vers 1820, s'imposait en effet en tant que mesure de chaleur, déterminée précisément par la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'un gramme d'eau de

14,5 à 15,5 degrés Celsius, sous une pression atmosphérique normale. Autre sens qui allait ensuite émerger, moins joyusement, la **calorie** qui, en période d'abondance, reste au centre des conversations dans la lutte contre les kilos superflus, la **calorie** représentant ici, on l'a deviné, l'unité de mesure propre à la valeur énergétique des aliments. Combien de calories ce petit morceau de fromage ! Ciel, c'est énorme... ! Alors... pas plus d'une lichette.

Bref, du **calorifère** à la redoutable **calorie**, en passant par les revêtements **calorifugés**, ce dernier adjectif entrant en langue française en 1846, la racine *calor* s'est chaleureusement et tacitement installée dans notre lexique, sans qu'on ait besoin d'avoir étudié la langue de Cicéron, ou de Tacite, pour en suivre la trace.

***Calor*, chaudement représenté**

Comme pour la plupart des mots latins commençant par *ca*, prononcé *ka*, au fil des siècles est intervenue l'inévitable palatalisation, c'est-à-dire le déplacement du point d'articulation de certains sons vers la voûte du palais, transformant en l'occurrence le son *ca* en *cha* », à dire vrai moins fatigant à prononcer, l'être humain aimant économiser ses efforts. Ainsi, comme il est très concrètement signalé dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, « **c'est par une palatalisation que le *c* du latin *carrus* s'est transformé en *ch* pour donner *char*** », et c'est donc à l'identique que de *calor* et *caldus* on est progressivement passé aux mots **chaleur** et **chaud**, attestés dès le XII^e siècle. Il en fut de même avec *calidaria*, la **chaudière**, désignant d'abord un grand récipient de métal propre à faire cuire ou bouillir toutes sortes de produits, aliments ou teintures. Enfin, vers 1830 naissait la **chaudière à vapeur**, triomphant avec le moteur à vapeur et bientôt élément premier du chauffage central.

« Il ne nous chaut de ce que nous allons devenir... »

S'agissant de notre petite personne, on peut ne pas être du même point de vue que Jeanne d'Arc qui, par le biais d'Anatole France dans *Vie de Jeanne d'Arc*, récit publié en 1908, s'exclame qu'« **il ne nous chaut de ce que nous allons devenir...** ». De fait, le verbe *chaloir* était

jadis d'usage normal en tant que synonyme de « s'échauffer » à propos de tel ou tel sujet, ce verbe aujourd'hui archaïque et défectif venant en droite ligne du latin *calere*, « chauffer ». En réalité, ne reste pour ainsi dire plus aujourd'hui de ce verbe défectif qu'un usage ironique correspondant à la formule toute faite **peu m'en chaut**, « peu m'importe ».

« **Chaland** » ou « **nonchalant** » ?

Du compagnon qui vous tient chaud au cœur, on disait au XII^e siècle qu'il était *chalant*, ainsi Littré n'hésite-t-il pas à utiliser ce mot en tant que « prétendant » en donnant cet

exemple presque cru : « **Cette femme est un fort bon parti, elle ne manquera pas de chalands** »,

illustrant le passage du suffixe du participe présent *ant* au suffixe adjectival *and*. Issu du verbe *chaloir*, le **chaland** désigna aussi toute personne mue par une belle

ardeur à acquérir quelque chose, devenant alors synonyme d'« acheteur » ou de « client ». Nous en gardons la trace dans l'adjectif **achalandé** signalant un magasin riche de nombreux clients, souvent confondu avec un magasin offrant de nombreux produits. Quant au **chaland** qui glisse sur les canaux, chargé de marchandises, il tient son origine d'une racine grecque de même sens, *khelandion*. Il reste, et c'est essentiel, à ne pas oublier la personne **nonchalante** qui n'est donc pas « chalante », qui manque donc tout simplement d'ardeur.

Quoi qu'il en soit, devant l'antiquaire prêt à évoquer chaleureusement son confident Second Empire, forte est l'envie de glisser que mon nonchalant ami est un « spécialiste du piano ». « Piano, piano », devrais-je ajouter en me remémorant cette définition de mots croisés pour le « nonchalant » qui en tout va piano...



TOUJOURS BIEN
ACHALANDÉE, CELLE-LÀ !

Jean Pruvost

La mode en images

Aujourd'hui, la vendeuse de ma « boulangerie-du-matin » (à chaque boulangerie son heure et sa spécialité) portait un pull-over crème orné de spectaculaires **manches gigot**. Du gigot à la boulangerie, voilà qui n'est pas banal. Si je vous précise que je préfère rouler à vélo avec une **jupe patineuse** plutôt qu'avec une **jupe crayon**, ou encore qu'un **pull chaussette** et un **pantalon cigarette** donnent une ligne impeccable, vous aurez déjà une petite idée de la richesse des images du vocabulaire de la mode, bien loin des tombereaux d'anglicismes que déversent les magazines féminins ou qui colonisent les vitrines de certaines boutiques.

Très à la mode dans les années 1830, les **manches gigot** bouffent aux épaules et sont resserrées à l'avant-bras. Elles sont moins connues que les **manches ballon**, des manches courtes auxquelles la base resserrée donne une jolie forme arrondie, et qui appartiennent plutôt au vestiaire enfantin. À l'inverse des manches gigot, les **manches pagode** (que j'ai déjà pu admirer aussi sur la vendeuse de ma boulangerie-du-matin) sont ajustées en haut et s'évasent en entonnoir (ou comme le toit d'une pagode) plus ou moins bas sur l'avant-bras. Elles sont très esthétiques, mais impossibles à faire rentrer sans les abîmer sous les manches normalement coupées d'un gilet ou d'une veste.

Au lieu d'un pull à manches gigot, la vendeuse aurait pu revêtir un **pull chauve-souris**, ou à **manches chauve-souris**, lesquelles se caractérisent par une emmanchure très large allant de l'épaule aux côtes flottantes et qui ressemblent donc à des ailes si l'on écarte les bras (plus que des ailes de chauve-souris, elles me font penser à la poche membraneuse du pélican, mais personne ne parle de « manches pélican »). Quant au **pull chaussette** évoqué plus haut, sa **maille** souvent **côtelée** épouse étroitement le buste et les bras, et il

peut éventuellement être agrémenté d'un **col roulé** ou **cheminée** (deux cols montants, l'un retourné ou plié, l'autre non). À noter que la **robe pull** ne désigne rien d'autre qu'un pull chaussette suffisamment long pour couvrir une partie des jambes.

En parlant de jambes, justement, celles-ci ne seront pas habillées de la même manière avec un **pantalon cigarette**, fin et droit, qu'avec un **pantalon carotte**, ample aux hanches et resserré au mollet, qui vise plutôt à camoufler qu'à mettre en valeur.

Si l'on préfère les jupes, la **patineuse** du début de cet article, courte et dansante grâce à sa coupe en rond (c'est une « jupe qui tourne », comme disent les petites filles), n'a rien de commun avec la **jupe crayon**, inspirée des années cinquante, qui enserre les jambes et descend assez bas, généralement jusqu'au genou. Un bon compromis entre les deux sera la **jupe portefeuille**, composée d'un rectangle de tissu fermé au moyen d'un rabat (comme un portefeuille) et maintenu par des boutons ou par une agrafe : droite quand celle qui la porte est immobile, elle devient dansante avec le mouvement.

Enfin, pour ne pas oublier les souliers, distinguons le hautain **talon aiguille** (porté avec la jupe crayon ou avec le pantalon cigarette) du facétieux **talon bobine**, resserré au milieu et s'évasant vers le bas, indéniablement plus adapté à la jupe patineuse ou portefeuille.

Précisons que, tous les noms de pièces de vêtement présentés ici étant construits selon le modèle de l'apposition (un nom plus un autre nom), seul le premier substantif (jupe, pantalon, manche...) prendra la forme du pluriel, le second (cigarette, carotte, chaussette) restant invariable*.

Anne Rosnoblet

* Article publié par notre administratrice sur son site « francaissansfautes » le 31 mars 2022.

Amener / apporter

Emmener / emporter

Amener est, parmi tous ces verbes, le plus répandu, indifféremment utilisé pour... lui-même, et pour les trois autres. Pourtant, ces verbes ne sont **pas synonymes** et sont même parfois, à certains égards, **des contraires** ! Précisons.

Amener, c'est **venir avec ce qui se mène** (c'est-à-dire, se déplace par ses propres moyens : une personne ou un animal... capables de suivre).

Ex. : Il nous a amené son fils pour nous le présenter.

Apporter, c'est **venir avec ce qui se porte** (un objet, un être vivant pas autonome ou, à la rigueur, une... abstraction).

Ex. : Nos invités nous ont apporté le dessert.

Votre nouvel associé vous a apporté des idées neuves.

Emmener, c'est **partir – vers un certain lieu – avec ce qui se mène...**

Ex. : Ce jeune père est fier d'emmener son enfant à l'école.

Emporter, c'est **partir – vers un certain lieu – avec ce qui se porte...**

Ex. : Il a emporté ses valises avec lui.

Le défunt aura finalement emporté son secret dans sa tombe !

* * *

Or, subtilité du français, le retour est également assuré !

Ramener, c'est **revenir avec ce qui se mène** ;

Rapporter, c'est **revenir avec ce qui se porte** ;

Remmener, c'est **repartir avec ce qui se mène** ;

Remporter, c'est **repartir avec ce qui se porte**.

* * *

Petit clin d'œil politico-médiatique pour finir : cette erreur d'une ex-sommité politique française, lors d'un reportage télévisé qui lui était consacré sur France 2, en 2018.

« À la question qu'on me pose souvent : "Quel livre amèneriez-vous sur une île déserte ?" Ben, une bibliothèque ! »

Correction de cette faute : « Quel livre **emporteriez-vous**... ? »

Petit conseil : plutôt qu'**emporter** une ambitieuse bibliothèque sur cette île, un bon dictionnaire semblerait davantage de mise.

Jean-Claude Auzoux

Injures

L'imagination n'est plus au pouvoir

Les insultes qui fleurissent aujourd'hui dans les rues et les cours d'école ne brillent pas d'une originalité confondante. Les plus usitées (« **fils de pute** », « **enculé** », « **nique ta mère** », « **tarlouze** »...), parfois agrémentées du qualificatif **gros** ou **grosse**, visent quasi exclusivement les pratiques sexuelles supposées de la personne visée ou de membres de sa famille. Cette focalisation témoigne d'une certaine indigence intellectuelle. Sans vouloir tomber dans une nostalgie éculée, force est de déplorer cet appauvrissement linguistique.

En effet, si nous revenons deux ou trois décennies en arrière, nous retrouvons une incroyable profusion de « formules offensantes ». Sans qu'il soit besoin de se référer à l'inventivité des 406 injures répertoriées auprès du capitaine Haddock (**bachi-bouzouk**, **boit-sans-soif**, **moule-à-gaufre**, **ectoplasme à roulettes**, **cercopithèque**...), il suffit de creuser dans nos mémoires (pour les plus de quarante ans) ou dans la littérature.

Quelques exemples : forgés par la médecine au XIX^e siècle, les termes de **crétin**, **imbécile**, **idiot**, **débile**, **arriéré**, **abruti** ou **dégénéré** faisaient référence à des anomalies de développement intellectuel. Sur le même thème, trois siècles plus tôt, **jocrisse** désignait un benêt aisément manipulable, bientôt qualifié de **jobard**, **nigaud**, **niguedouille** ou **cornichon**. D'autres insultes concernaient des travers comportementaux de tous ordres : le pédant se voyait qualifier de **cuistre** ; le triste sire était un **pisse-froid** ; la fille légère une **gourgandine** ; **fripouille** se disait d'une personne malhonnête ; la **péronnelle** était une sotte bavarde ; les rustres étaient traités de **goujats**, de **malappris** ou de **gougnafiers** ; enfin, **faquin** et **foutriquet** (récemment remis en selle par Michel Onfray), qualifiaient des hommes peu honorables. On le voit, l'imagination était sans limite et les domaines visés débordaient largement des activités relatives à la sexualité.

On m'opposera certaines inventions récentes telles « **boloss**¹ », « **iench**² », « **poucave**³ », « **miskine**⁴ », « **cassos**⁵ » ou « **keh**⁶ ». D'accord, mais qui utilisera encore ces termes dans dix ans ? On m'objectera plus efficacement la résilience de certains vocables, ainsi **bâtard**, **connard**, **salope** ou le présidentiel « **pauv' con** ». Sans oublier le succès durable des épithètes féminines en *asse* : **pétasse**, **connasse**, **radasse**, **poufiasse**, **bombasse**, **grognasse**, **blondasse**. Il y a aussi **fougasse**, mais ça n'a aucun rapport.

Pierre Gusdorf

1. pauvre type.

2. chien.

3. balance.

4. pauvre, misérable.

5. cas social, boulet.

6. prostituée.

À proscrire

Cross docking. « Le cross docking est un mode d'organisation des flux logistiques permettant d'articuler et de croiser (d'où son nom) en un endroit appelé plateforme, des flux d'approvisionnement en provenance de fournisseurs avec des flux de livraison terminale en direction de points de livraison. Le cross docking est une organisation en flux tendu, les marchandises ne sont pas censées être stockées sur une longue durée.

Le procédé est très utilisé pour l'approvisionnement des grandes surfaces (mais pas seulement) et ressemble fortement aux techniques de groupage-dégroupage utilisées dans le monde du transport-messagerie. »

Cette expression étant « à proscrire », on peut utiliser **correspondance** ou **transbordement direct**, qui est la recommandation officielle.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CONJUNGO

- A. Nom populaire du mariage.
- B. Terme qui n'existe pas.
- C. Nom latin du mariage.

2. CONNÉTABLIE

- A. Idiote installée (dans ses certitudes).
- B. Juridiction militaire des maréchaux de France.
- C. Femme entretenue.

3. CONSOL

- A. Masculin de console.
- B. Base de la consolation.
- C. Procédé de navigation radioélectrique.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. A. 2. B. 3. C.

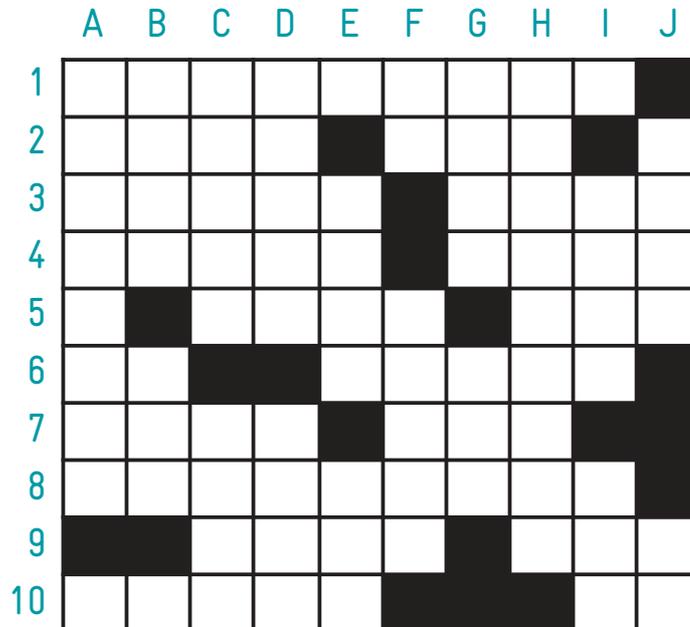
Trouvez l'auteur*

À propos de *L'Aiglon*, opéra d'Arthur Honegger et de Jacques Ibert, tiré du célèbre drame de Rostand.

« Il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous avons réalisé ce projet. Le goût de la langue française, d'abord : elle est un élément fort de la culture, ici au Québec, que nous avons voulu célébrer. Il nous semblait d'autre part étrange que *L'Aiglon* ne soit pas mieux connu. L'ouvrage avait été partiellement enregistré dans les années 1950, mais ce témoignage incomplet ne paraissait pas idéal pour le comprendre et l'apprécier tel que Honegger et Ibert l'avaient imaginé. Cet opéra présente une telle richesse musicale, dramatique, poétique ! Puisque la langue était une de nos priorités, il fallait réunir une distribution entièrement francophone, renouer avec la grande tradition française de diction lyrique qui à l'époque de la mondialisation, n'est pas toujours mise en valeur... »

* Solution page IX.

Mots croisés de Melchior



- | | |
|--|--|
| 1. D'Aubigné ou Sagan. | A. Rabelais ou Truffaut. |
| 2. Chateaubriand ou le roi.
Page de journal. | B. L'époux de Jeanne de Laval. Pas deux. |
| 3. Chénier ou Breton.
Coule au nord de l'Espagne. | C. Maurois. Arrose les Ibères. |
| 4. Pyromane. Premier roi d'Israël. | D. Époux de Messaline.
Célèbre prophète. |
| 5. Père d'Ascagne. Marie et d'autres. | E. A inspiré Virgile. Nitouche, parfois. |
| 6. Alternative. Piaf. | F. Au centre de la cour. Wharton. |
| 7. Reine du Portugal. Pas là-bas. | G. De la Fressange. Sur place. |
| 8. Fut criblé de flèches. | H. Percé de flèches, attaché à un arbre. |
| 9. Wilson. Premier président de la SPA. | I. Prénom anglais. Attend la fin de la
pluie. |
| 10. Elle est morte, ma bien-aimée.
Coordonne. | J. En fait plus que tous. Extraterrestre. |

* Solution page IX.

Nous l'écrivions jadis

**Dans *Défense de la langue française* (n° 35, décembre 1966).
Article intitulé « L'agonie du “ne” explétif ».**

Dans l'évolution de la syntaxe au XX^e siècle, verra-t-on mourir le *ne*, dit explétif, dont l'emploi, selon les meilleures grammaires en usage, est facultatif dans un grand nombre de propositions subordonnées ? Oui sans doute, et l'Académie dans son *Dictionnaire* de l'an 2000 pourra enregistrer et entériner cette modification heureuse de l'usage.

On ne fait point allusion ici à l'emploi abusif et barbare de *ne* dans les propositions gouvernées par la locution *sans que*, la négation existant déjà dans *sans que* : Vous pouvez agir *sans* craindre qu'on vous trompe. Vous agirez *sans que* je vous le redise.

Mais même après les verbes d'empêchement (*empêcher, éviter, etc.*), de crainte (*craindre, avoir peur, prendre garde, désespérer, etc.*), de doute accompagnés d'une négation (*douter, contester, etc.*), de négation (*nier, etc.*), ou après les locutions *peu s'en faut que, il ne tient pas à... que*, même dans les propositions comparatives ou dans les locutions marquant une comparaison : *autre que, autrement que, avant que, à moins que, etc.*, le *ne* encore naguère admis ou toléré est en recul marqué chez les bons écrivains.

Alors que Littré balançait encore et prétendait que l'on pût dire ou écrire indifféremment : « *Doutez-vous qu'ils viennent ou qu'ils ne viennent ?* », alors qu'Anatole France, et dans un de ses derniers livres, et des meilleurs, *La Vie en fleur*, écrivait : « *Je ne doutai plus alors qu'elle n'eût confié son chagrin à sa maîtresse* », ce *ne* illogique est omis par la plupart des écrivains d'aujourd'hui, de ceux du moins qui savent écrire : « *Il n'est pas douteux que son unique pensée fût celle-ci* » (et non pas *ne fût celle-ci*), lit-on dans *L'Initiation philosophique* d'Émile Faguet ; « *Je ne doutais pas que le nouvel appartement fût un gîte pour rire* » (et

non pas *ne fût un gîte*), a écrit Colette dans *Trois... six... neuf*; « *Je crains qu'elle soit bien malade, d'esprit du moins...* », peut-on lire dans un roman de Bordeaux.

Si l'on veut bien réfléchir, cette disparition du « ne explétif » est conforme à la logique et au bon sens. À l'origine, la syntaxe latine mal interprétée, et de nos jours la langue familière, où la tendance est de croire que dans *ne... pas*, *ne... point*, la négation réside non dans *ne*, mais dans *pas* ou *point* ont longtemps favorisé un flottement dans l'usage, qui ne se justifie guère. « *J'exige qu'il soit là* » et « *J'exige qu'il n'y soit* » signifient le contraire l'un de l'autre.

Je me garderai bien d'anticiper sur l'usage, mais je crois bon, quand une évolution heureuse s'accomplit, d'en souligner le bien-fondé : on n'a point tant d'occasions d'applaudir à des constructions où la raison s'accorde avec l'esprit de la langue.

Maurice Rat (1891-1969)

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps. Prenons quelques mots comme exemples :

boîte(s) de conserve loc. nom. On dit couramment « avoir des conserves » pour « avoir des boîtes de conserve »... Le pluriel à *conserves* est absolument correct dans le premier exemple ; en revanche, il est à rejeter dans la seconde locution, qu'il faut interpréter comme suit : « des boîtes, des contenants hermétiques permettant la mise EN CONSERVE, LA CONSERVATION, d'aliments à température ambiante ».

Par ailleurs, il est toujours bon de rappeler que la phrase ci-après est inattaquable et pour la signification et pour l'orthographe : « **Après être tombés dans les escaliers du château de Moulinsart, les Dupont(d) – ou Dupond(t) – boitent de conserve** ».

moelleux(-euse) adj. Nombre d'artisans distributeurs vantent, certainement avec sincérité, qui le « *mœlleux* » de ses pâtes de fruits, qui le « *mœlleux* » de ses financiers aux écorces d'oranges confites, qui, encore, ses cakes « légers et *mœlleux* à souhait »...

Hélas, on goûte infiniment moins la vue de ces « o » et « e » indûment collés. Dérivé de *moelle*, nom féminin à l'orthographe figée, entérinée depuis nombre de décennies sans tréma ni lettres agglutinées, **moelleux (-euse)** s'écrit alors des plus simplement... C'est ce que dit l'Académie française dès la quatrième édition de son Dictionnaire (1762).

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *fusil*

grand fusil,
« Grand Fusil (le) »

Sobriquet donné à une personne longiligne, voire filiforme. Avec deux majuscules obligatoires, et éventuellement entre guillemets, surnom attribué à quelques personnes, notamment au cycliste Raphaël Geminiani (ou Géminiani : d'origine italienne, d'où les flottements sur l'accent aigu, non d'origine), qui vient de décéder à quasiment cent ans.

Personnage hors du commun, que Pierre Chany, fameux journaliste spécialiste du cyclisme, dépeignait comme « *un grand comédien et un sacré coureur* », il doit à Louison Bobet, son ami, le surnom de « Grand Fusil ». Il semblerait qu'il y avait là autre chose que l'allusion au physique de l'Auvergnat, mais aussi la référence aux coups de sang de ce combattant-né, aux multiples attaques déclenchées lors des courses, notamment en montagne, prenant des risques fous dans les descentes...

« On ne s'est rien mis dans le fusil depuis ce matin ! »

En argot, par « fusil » on a désigné le gosier, l'estomac, par allusion au fait que les fusils se chargeaient par la gueule... : « *C'est qu'on ne s'est pas collé grand-chose dans le fusil depuis deux jours...* » (Jules Vallès, *Jacques Vingtras - l'Insurgé.*)

Le coup de fusil

« *À la tête du client, on voit déjà ce qui l'attend. C'est le coup de bambou ou bien le dix pour cent.* » N. Péridès - M. Falconier / G. Garvarentz sont les auteurs de cette chanson-scie d'un film comique du même nom (*À la tête du client*) dû à Jacques Poitrenaud dans les années 1960. On y trouve l'expression *coup de bambou*, synonyme de... *coup de fusil*, puisque cette locution désigne aussi une addition salée, au montant très élevé : « *Le menu était tapé à la machine à écrire et les prix oscillaient, flairaient le vent du coup de fusil* » (Alexandre Arnoux, *Paris-sur-Seine*).

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

De temps en temps, la chronique d'orthotypographie prend la forme d'un « SVP », avec la reprise de certaines des multiples questions/réponses que Jean-Pierre Colignon met sur son site jeanpierrecolignon.wordpress.com ou fournit pour notre revue, et qui ne peuvent s'inscrire dans un thème commun. C'est le cas, cette fois-ci encore...

Dans cette présentation de citation :

Pessoa pensait que « Nous avons tous deux vies... ».

Ne faut-il pas baisser la majuscule à « Nous », même s'il marque manifestement le début d'une phrase citée ?

On a le choix entre deux possibilités :

1° Pessoa affirmait : « Nous avons tous deux vies... ». (Obligation de l'indication d'un deux-points et des guillemets ; en presse, les citations se mettent généralement en italique dans un texte en romain.)

2° (ou, mieux :) Pessoa pensait que nous avons tous deux vies... (On peut opter pour : Pessoa pensait que nous avons tous « deux vies ».)

* * * * *

Je rencontre ce début de phrase : « Jay Gatsby, né James Gatz... ».

Ne faut-il pas mettre « James Gatz » entre guillemets ? Pour dire : « né sous le nom de James Gatz » ?

Non, car, sauf erreur, c'est réellement son nom, ce qu'il ne faut pas sembler mettre en doute par des guillemets.

* * * * *

La façade atlantique : la minuscule à « atlantique » est-elle correcte ?

Dans « *façade atlantique* », le second terme est un adjectif qui ne mérite pas de majuscule. (Idem pour *pacifique* : le « *littoral pacifique* » ; toutefois,

attention, avec ce dernier mot, aux rapprochements, qui seraient fâcheux, avec des situations de guerre : *sur le littoral pacifique, les combats intenses ont fait probablement vingt mille morts...*)

* * * * *

En rapport avec les J.O., voici une phrase qui me perturbe... un peu quand même : « ... d'autres artistes (Pieter Coecke van Aelst en 1530, Philippe de Champaigne en 1652, Frans II POURBUS dit le Jeune en 1618...) ont aussi peint des Cènes du Christ. »

Merci à vous de préciser l'orthographe du mot « Cène »...

« Peindre des scènes du Christ » relève du charabia, pas du français correct... On peut dire, par exemple : « représenter des épisodes de la vie du Christ ». Mais, en l'occurrence, la question, orthographiquement, n'est pas là... C'est effectivement « Cène » – mais au singulier et avec une majuscule – qui devrait s'imposer dans les commentaires et les débats... car certains ont cru que les concepteurs de ce « tableau » figurant dans le spectacle d'ouverture des J.O. de Paris le 26 juillet 2024 s'étaient inspirés du dernier repas du Christ : la Cène (terme issu du latin *cena*, « repas du soir, souper ») est le nom donné dans la religion chrétienne au dernier repas que Jésus-Christ prit avec les douze apôtres le soir du Jeudi saint, peu de temps avant son arrestation, la veille de sa crucifixion.

« La Cène du Christ » est un pléonasme, puisque seul le Fils de Dieu a partagé ce repas, et « les Cènes du Christ » une erreur puisqu'il n'existe dans la Bible qu'un unique repas de ce nom. La logique doit donc conduire à écrire : « *Ces artistes ont peint la Cène* »... Si certains artistes ont représenté plusieurs fois ce repas unique, il est donc erroné de dire et écrire : « Ottavio B... a peint des Cènes ». Il faut adopter des formulations du type : « *Ottavio B... est célèbre pour ses représentations de la Cène* ».

Cette sous-chronique, de plus, ne saurait se terminer là-dessus, car il reste le débat sans fin portant sur des termes considérés comme devenus des « types », des « genres », d'œuvres : mise en italique, avec ou non invariabilité ? composition en romain avec ou sans guillemets (éventualité d'invariabilité dans ce cas), etc. ? : des Descentes de croix, des « Descentes de croix », des *Descentes de croix*...

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Je viens de lire « Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé n'est en aucun cas le fruit du hasard ». Cette phrase vous étonne-t-elle aussi ?*

Réponse : Oui. Son auteur maîtrise mal le mécanisme des négations françaises, qui n'est certes pas si simple. Soit « Tout oiseau tombé du nid ne meurt pas » : cela ne signifie ni « Tout oiseau tombé du nid survit » ni, évidemment, « Aucun oiseau tombé du nid ne survit ». La négation n'y concerne pas essentiellement le verbe *mourir* mais le déterminant indéfini « *Tout* ». Ce n'est pas tout oiseau tombé du nid qui meurt, pourrait-on dire à la rigueur.

De plus, « en aucun cas » et « Toute » ne font pas bon ménage. Si l'on avait écrit « Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé n'est pas le fruit du hasard », la phrase serait irréprochable mais n'aurait pas le sens souhaité, elle signifierait que des ressemblances sont voulues, d'autres non. Or notre auteur est manifestement soucieux d'affirmer que, sans exception, les ressemblances sont intentionnelles. Convendraient donc « Aucune ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé n'est le fruit du hasard » ou « Toute ressemblance... est le fruit d'une volonté ».

Question : *Il me semble bien entendre parfois des phrases comme « Pas tous les oiseaux tombés du nid meurent »...*

Réponse : Oui, cela se répand malheureusement, sans doute en partie sous l'influence d'autres langues. « Tous les oiseaux tombés du nid ne meurent pas », avec « Tous » en tête et la négation proche du verbe, est propre au français. Mais l'auteur que vous avez cité tout à l'heure ignore peut-être ce gallicisme. En outre, indépendamment de la place de « tous », on se doit d'employer une négation correcte : Pas tous les oiseaux tombés du nid **ne** meurent, ou, plus simplement, Les oiseaux tombés du nid ne meurent pas tous.

André Choplin

Les gâte-langue

« Larvatus prodeo »

Pour bien comprendre ce qui va suivre, reportons-nous quelques années en arrière, au moment où le ministère de la Laïcité et de l'Éclairage urbain confia à M. Soupe la mission d'accompagner – et si possible d'anticiper – l'évolution de la langue française. C'est alors qu'il commença de réfléchir aux moyens d'introduire dans l'expression de notre pensée des éléments – si possible, maquillés – de nature à la subvertir. Un après-midi où il baignait voluptueusement ses orteils dans la cuvette d'eau tiède que dissimulait sa table, disons de travail, ses yeux soudain s'agrandirent ; il s'avala les lèvres dans un sourire contenu qui semblait près d'exploser. Puis il hocha la tête et, entraîné par son idée, s'extirpa de la bassine en éclaboussant le parquet.

Il ne manquait pas d'astuce, aimait les comparaisons significatives et n'avait jamais péché par excès de modestie. Allant aux lavabos vider son récipient, il se regarda dans la glace et vit... Descartes en personne, portraituré par Frans Hals, Descartes avec son air rogue et sa tignasse sur le front ! Poussé par son génie à bouleverser les vieilles doctrines, il s'imaginait déjà la cible d'une persécution organisée par les dévots, qui n'accepteraient jamais de jeter leur idiome aux orties au profit d'un instrument plus moderne. Frappé de la similitude, il se rappela une lettre où le philosophe confiait en latin son intention de s'avancer



masqué sur le théâtre du monde : « *Larvatus prodeo.* » « Voilà, jubilait notre fonctionnaire, un excellent programme, au moins pour entamer mon action. Et je sais comment l'appliquer. »

À force de tourner et retourner le problème, son esprit rusé lui avait donc trouvé une solution. Mais, de peur qu'elle se répandît, ce qui eût frappé d'inanité ses efforts, il se jura de n'en parler à personne. Et il tint parole. C'est dire la difficulté de l'enquête à laquelle il a fallu se livrer pour tirer au clair l'un des aspects les moins évidents de la déconstruction linguistique.

On avait remarqué M. Soupe chez son libraire, passant commande du dictionnaire Harrap's franco-anglais. On le surprit dans des conciliabules avec le journaliste Jacquot. À tout moment il lui arrivait de griffonner on ne savait quoi sur des feuilles volantes dont ses poches étaient garnies. Quelqu'un l'avait même reconnu, le menton orné d'une fausse barbe, à une conférence sans aspérité d'un philologue belge, sur les avantages écologiques de la langue de bois. Que manigançait-il ?

Nous en eûmes la révélation le jour où l'un de nos amis, l'ayant pris en filature, aperçut un papier à demi froissé s'envoler de son veston. Il le ramassa, l'examina, y lut une phrase pareille aux messages codés de Radio-Londres sous l'Occupation, dont l'écho se perpétue dans l'*Orphée* de Cocteau¹. Le pense-bête échappé du veston énonçait de manière non moins sibylline : « *Il est six heures, passées de cinq minutes.* » Et au-dessous : « *Five past six.* »

Ce message nous plongea dans le brouillard jusqu'au matin où, à 7 h 10, nous entendîmes sur Radio 39,5 une consœur de Jacquot annoncer d'une voix suave : « *Il est sept heures passées de dix minutes.* » Puis les événements se précipitèrent. Profitant d'une absence de M. Soupe, une taupe du ministère copia sur une clé USB une mystérieuse liste de mots que l'animal eut la bonne idée de nous confier : *alternatif, alternative, générer, initier, tour opérateur, to rehabilite, technology, terminal, crédible, finaliser, future, impacté, km par heure, portable, expertise, in charge of, incapacity of, dédié (dedicated), drastique,*

supporter (verbe), *votre attention s'il vous plaît*, *Une bonne soirée*. La liste s'achevait par cette phrase : « Demander à Trossitin s'il en connaît d'autres. »

Émule laborieux de Sherlock Holmes, il nous fallut quand même trois bonnes minutes pour saisir le caractère commun à ce catalogue hétéroclite : un mélange de formules et de vocables anglais d'origine et de forme françaises. Pour les avoir déjà repérés dans une acception qui n'était pas – ou plus – la leur, il nous avait été relativement aisé de les identifier, avant-garde invasive, dissimulée dans un cheval de Troie. Ces mots, certes de chez nous, mais irrigués d'un sang étranger transfusé par des compatriotes de Jack l'Éventreur, nous revenaient de Whitechapel, et des millions d'innocents allaient en être contaminés.

Ils *réhabiliteraient* un immeuble injustement condamné à la démolition ; ils substitueraient à **technique** *technologie* comme si l'on baptisait « politologie » la politique ou « méthodologie » une méthode ; ils oublieraient le mot **avenir** ; ils ne seraient plus jamais **en mesure** de faire quelque chose, mais *en capacité* ; leurs haut-parleurs ne lanceraient plus : « **Attention !** » mais bien plus poliment la traduction littérale de « *Your attention, please* ». Le reste à l'avenant.

Mettant un point final à cette première liste d'envahisseurs, M. Soupe s'était frotté vigoureusement les mains. « Certaines écoles de langues promettent “l'anglais sans peine”. Moi je propose beaucoup mieux : “Parlez anglais sans le savoir” ! »

Michel Mourlet

1. « L'oiseau chante avec ses doigts. » (*Orphée*, film de Jean Cocteau, 1950).

Famille zoomorphe

C'est un véritable politicien, pas un **perdreau** de l'année, mais un habile **renard**, disent ses collègues, tantôt **colombe**, tantôt **faucon** mais jamais le **dindon** de la farce. Dans ses discours il répète que l'homme est un **loup** pour l'homme mais il désapprouve la ministre qui avait traité de **fourmis** les habitants d'un lointain pays et le général qui avait traité de **veaux** les citoyens français. Dans les couloirs de l'Assemblée il évolue comme un **poisson** dans l'eau et il est devenu l'un des **éléphants** de son parti.

Son épouse, très autoritaire, un vrai **dragon**, très possessive, une véritable **sangsue**, dotée d'une langue de **vipère**, est en même temps très pieuse (c'est une **grenouille** de bénitier), d'où son surnom de **mante religieuse**.

Leur fils aîné, le **dauphin** de la famille, n'est pas un **aigle** ; c'était un mauvais élève, un **âne**, disaient ses professeurs, une **poule** mouillée, disaient ses camarades, une tête de **linotte**, disait plus gentiment sa grand-mère. Il n'a aucune idée personnelle ; c'est un **perroquet** qui répète ce qu'il a entendu. Ce n'est pas un **oiseau** rare, encore moins un **mouton** à cinq pattes. Il se croit indispensable mais il n'est que la **mouche** du coche.

Leur fils cadet est un beau garçon ; ce chaud **lapin** est maintenant le **coq** du village. Pour financer ses fredaines il est devenu la **mule** d'un groupe de trafiquants et la **taupe** d'une puissance étrangère. C'est lui que l'on accuse d'être le **corbeau** quand on reçoit une lettre anonyme.

Leur fille est très jeune ; c'est une **oie** blanche. Elle a bien voulu servir de **cobaye** pour l'expérimentation d'un nouveau vaccin, mais elle a poussé des cris d'**orfraie** au moment de la piqûre.

Le frère de madame a un caractère bourru, un **ours** pour les uns, un **hérisson** pour les autres, car il profère souvent des critiques piquantes.

Il a le caractère énigmatique d'un **sphinx**. Mais c'est un banquier avisé, un **requin** de la finance, un **vautour** qui n'hésite pas à plumer les **pigeons**. Les sœurs de monsieur ne sont pas fréquentables. L'une est une **grue**¹ que soutient un **maquereau**. L'autre est une **couguar** (une **lionne**, aurait-on dit autrefois²) ; les jeunes gens de son entourage en profitent et la traitent comme une **vache** à lait.

Philippe Jullian-Gaufrès

Délégation du Gard

1. Une **louve**, disaient les Latins, d'où « lupanar ».

2. « *Lionne, mon cher maître, c'est en patois parisien, une femme à la mode.* » (Prosper Mérimée, *L'abbé Aubain*, 1845.)

Remarque : n'ont pas été retenues les attributions personnalisées : l'Aigle de Meaux (Bossuet), le Taureau du Vaucluse (Daladier), Richard Cœur de Lion, le Tigre (Clemenceau), etc.

Mot jeune et fringant

À une époque où les gens chics adorent allonger inutilement les mots, on n'en revient pas que, dans leur bouche, **déroulement** se raccourcisse en « déroulé ». Mais il faut les comprendre : **déroulement** est lent, cérémonieux, sénile ; « déroulé » est rock'n'roll. Ce mot pimpant rime avec « badoulé » qui, dans mon patois, évoque des pirouettes et autres figures du même plaisir et avec « roulé-boulé » cher aux parachutistes. Cela fait jeune ; on pense à un politicien octogénaire qui piétine sur place pour faire croire qu'il sait encore courir.

Bernard Leconte

Tapis rouge 2024

Réuni le 11 juin à la brasserie Lipp à Paris, le jury du cercle du Tapis rouge de l'académie de la Carpette anglaise a décerné son grand prix destiné à distinguer une personnalité ou une entreprise pour son action en faveur de la langue française.

Le grand prix du Tapis rouge 2024 a été attribué ex æquo à :

– l'Association francophonie avenir (AFRAV) pour avoir obtenu, après huit ans de procès, du tribunal judiciaire de Metz le changement de « Lorraine Airport » en « **Lorraine Aéroport** ».

– M. Gilliatt de Staërck, jeune conducteur breton d'autocars qui, au nom du syndicat CGT de son entreprise Transdev, a obligé la direction de son entreprise à abandonner toute la signalétique anglaise qu'elle comptait imposer.

Ces succès illustrent l'opposition croissante de la société française au tout-en-anglais !

Par ailleurs, le jury se félicite de voir fleurir diverses démarches qui adaptent et renforcent, à l'image des initiatives québécoises, la loi de protection de la langue française (dite loi Toubon), mal appliquée et devenue insuffisante.

* * * * *

Membres du jury : Eugénie Bastié, Paul-Marie Coûteaux, Philippe Deniard, Benoît Duteurtre, Marc Favre d'Échallens, Yves Frémion, Guillemette Mouren. Natacha Polony, Albert Salon, Marie Treps, Ilyes Zouari étaient membres du cercle du Tapis rouge ainsi que les associations suivantes : Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), le Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (COURRIEL), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

Marc Favre d'Échallens

Éloge de la dictée

Souvenez-vous, longtemps la dictée a été décriée : que n'a-t-on pas entendu pour mieux la vilipender ! C'était, affirmait-on, un exercice d'un autre temps qui, constituant la colonne vertébrale du feu certificat d'études primaires, n'était rien de moins que discriminatoire. Cette discipline (car c'en était vraiment une) était même considérée, en matière d'orthographe, comme contre-productive puisque, loin de transmettre l'orthographe, la dictée ne faisait que la sanctionner par la négative (on partait de 20 pour arriver à 0), tout en favorisant la passivité des élèves, pour ne pas dire leur soumission puisqu'il ne leur était laissée aucune initiative. Dans le même temps, d'autres exigences liées à la dictée ont aussi été discriminées : disparition de la calligraphie (les pleins et les déliés !), des lignes d'écriture, de l'usage de l'encrier, du porte-plume, du buvard...

Certes, il y eut bien quelques accommodements : on inventa la dictée à trous, la dictée préparée, la dictée-copie, la dictée de mots appris... mais tout cela ne réhabilitait pas la vraie dictée, celle qu'on pratiquait auparavant quotidiennement à l'école primaire et régulièrement au collège. Et puis, tout à coup le mouvement s'est inversé et la dictée a été progressivement remise à l'honneur sous l'effet de deux phénomènes : un engouement public pour la dictée devenue un exercice prisé grâce à de nombreux concours ouverts à tous (merci Bernard Pivot) mais aussi à cause d'un constat préoccupant : la baisse généralisée de la maîtrise de l'orthographe pour bon nombre de nos concitoyens. Tout à coup, on s'est aperçu qu'aucun autre exercice n'avait pu relayer la prétendue fastidieuse dictée, celle qui amenait une bonne partie des Français à maîtriser leur orthographe dès la sortie du primaire ; en fin de compte, la dictée s'est révélée irremplaçable.

Alors, permettez à un de ceux qui ont bénéficié de cette pratique scolaire quotidienne d'en faire l'éloge. La dictée, pour l'auteur de ces lignes, était avant toute chose un moment toujours renouvelé de plaisir grâce aux

textes empruntés à nos chers auteurs. Quel bonheur de découvrir des mots, des phrases, des extraits enchanteurs tirés de *La Mare au diable* de George Sand, *Le Petit Chose* d'Alphonse Daudet, *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry, *Claudine à l'école* de Colette, etc. C'étaient, à chaque fois, quelques lignes d'une immersion émerveillée dans notre littérature et dans une langue éblouissante de beauté et de richesse. Oserai-je le dire ? C'est à travers ces petites dictées que sont nés en bonne partie ma vocation d'enseignant et mon amour pour notre si belle langue, car ces dictées nous permettaient de côtoyer des styles et des pensées fascinants qui n'étaient pas les nôtres.

Bien sûr, il y avait des pièges, mais, là encore, quel plaisir de se mobiliser sur de nouveaux mots et d'inventer parfois à l'aveugle l'orthographe de termes inconnus. Je me souviens avec délices de certaines découvertes : par exemple le mot *hématome* m'avait ravi là où je n'imaginai qu'un œil au beurre noir, et plus tard j'ai, au cours d'une autre dictée, reçu, charmé, le mot *ecchymose* là où je ne voyais que du bleu.

Il ne s'agissait pas seulement de savoir écrire des textes d'autrui, ce qui est déjà beaucoup ; la dictée traditionnelle permettait d'élargir en quelques phrases le spectre d'une langue enchanteresse y compris par ses difficultés, et de nous faire découvrir, à nous qui les ignorions, des niveaux d'expression qui nous étaient inconnus et qui nous donnaient envie de les prolonger en allant lire les œuvres vers lesquelles ces dictées journalières nous emmenaient.

Qu'on le veuille ou non, l'orthographe renvoie à un niveau d'organisation de la langue que la dictée permettait et permet toujours de faire sien : les mots bizarres, les règles compliquées, les curiosités linguistiques, tout cela présenté uniquement comme une discipline rigoureuse, même si c'est bien le cas, dénature la fécondité de la dictée. Comme le proclamait l'écrivain grec Vassilis Alexakis (*La Langue maternelle*) : « **Les mots français stimulaient mon imagination.** »

C'est bien ce que démontre François Cavanna (Cavanna, vous vous souvenez ? Ce journaliste-écrivain fondateur de *Hara-Kiri* et de *Charlie Hebdo*) dans *Mignonne, allons voir si la rose...* dont voici un extrait : « **Qu'était**

en grec Andromaque ? Qu'importe ! C'est en français qu'Andromaque s'est accomplie pleinement. Andromaque, quelle qu'ait pu être sa forme première, attendait de devenir Andromaque, a-q-u-e, c'est là qu'elle triomphe, la brune indomptée, là que son adorable profil prend toute sa séduction et toute sa majesté, oui, là même, par la magie de cet "e" muet qui tendrement féminise l'emphase du "a" sonore. Andromaque, c'est la douleur et la passion, c'est la veuve sublime, de par son deuil même désirable, si désirable... [...]

Prononcez à voix haute, bien lentement :

Andromède, Atalante, Iphigénie, Circé, Antigone, Calliope, Alcmène, Oreste, Hippolyte, Electre, Hermione, Calypso, Patrocle, Sisyphe, Étéocle, Prométhée, Phèdre, Clytemnestre... [...]

En quelle autre langue ces noms pourraient-ils être aussi beaux ? Là, l'orthographe non phonétique crée du sublime. Les sons tombent à plat si tu n'as en même temps la vision du mot. C'est le mot, le mot écrit, qui fait surgir la femme ou le guerrier. [...]

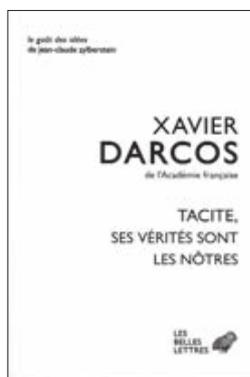
Un étranger apprenant le français entend Andromak, Elektr, Fèdr... [...] Seul un Français sent la différence entre Elektr et Electre... »

En conclusion, si la puissance imaginative de la langue française tient bien en partie à cette relation entre l'assonance des mots rapportée à leur écriture, il faut impérativement en tirer une conséquence logique : aucune réforme de l'orthographe ne pourra être admise sans lui porter préjudice, que ce soit une réforme simplificatrice, phonétique ou inclusive, chacune aura pour effet d'en modifier l'essence : un « éléfan » n'est déjà plus un éléphant, ni un « nénufar » ne reste un nénuphar. « Minion, alon voar si la roz » ne ressemble plus que de loin à « Mignonne, allons voir si la rose ». Même les mots dont l'orthographe semble parfois artificielle ou incongrue apportent leur contribution à la dimension imaginaire du français. Et c'est sans doute aussi l'une des raisons pour lesquelles notre langue, un peu partout dans le monde, fait toujours rêver, tout comme elle fait rêver ceux qui, grands ou petits, se rallient à sa dictée.

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Concordance des temps



TACITE, SES VÉRITÉS SONT LES NÔTRES, de Xavier Darcos, de l'Académie française (Les Belles Lettres, « Le goût des idées », 2024, 240 p., 14,50 €).

Comment se représenter aujourd'hui le monde romain ? Vingt siècles nous séparent de l'un de ses plus brillants chroniqueurs, Tacite, né vers 55, sous Néron, mort en 120

après une existence d'homme politique et d'historien désireux de rendre compte des soubresauts de l'Empire.

Issu d'une famille aristocratique, marié à la fille d'un personnage prestigieux, le sénateur Julius Agricola, renommé pour avoir conquis la Bretagne (l'Angleterre actuelle), et dont Tacite rédigea en 97 une biographie posthume qui lui permit d'exposer les risques du fanatisme et quelques principes de sagesse politique.

Après le suicide de Néron et la fin de la dynastie des Julio-Claudiens dans un climat de démence destructrice, et jusqu'en 96, la société est soumise à des épisodes d'une extrême cruauté, qui n'épargne même pas les empereurs dont les deux tiers ont été victimes d'assassinat... Pour ceux qui ont vécu sous le règne de Vespasien et Domitien, tous deux également fourbes et sadiques, exigeant d'être appelés « Dominus » et « Deus », faisant une guerre impitoyable aux élites intellectuelles dont ils brûlaient les livres, on peut vraiment parler de génération sacrifiée. Car, une fois au pouvoir, le tyran ne cherche pas à être aimé : « *Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent* », hurle Caligula, mot à mot repris par Racine dans *Britannicus*.

L'intérêt majeur de l'ouvrage de Xavier Darcos, érudit passionné du monde romain, vise à montrer que la critique effectuée par Tacite à travers ses deux principaux ouvrages, les *Annales* et les *Histoires*, ressemble d'une manière frappante à celle de notre monde politique. La « *libido dominandi* (désir de dominer) **est une passion dévorante qui étouffe tout sentiment** », les relations sociales sont perverties par l'*invidia*, alliage d'envie et de jalousie pouvant conduire au meurtre.

Tacite exprime son aversion vis-à-vis de la docilité et de la compromission des courtisans proches du pouvoir, semblables, par exemple, à ceux qui, dans l'après-guerre des années 1945, sont devenus des admirateurs du stalinisme ou du maoïsme, prêts à justifier les pires crimes contre les peuples et à s'extasier devant l'aliénation collective.

Dans les *Annales*, III, 65, Tacite déclare que le but de l'historiographie est essentiellement moral : « **Préserver les vertus de l'oubli.** » Mais peut-on encore définir la vertu, sachant que la nature humaine est mauvaise ? C'est là que Tacite manifeste la finesse psychologique et le réalisme pessimiste dont sa lecture des moralistes et des stoïciens l'a nourri. Faisant preuve de pragmatisme, il ne cherche pas à exhumer des qualités abstraites telles que figurant sur le bouclier d'or offert à Auguste en 27 avant J.-C., « **Virtus, clementia, justitia, pietas** ». Pour lui, la vertu se limite à quelques grands exemples, choisis plutôt chez de simples citoyens, de belles figures humaines dignes face à la mort, mères suivant leurs fils proscrits, épouses volontaires pour un exil partagé et aussi esclaves attachés à leur maître. En résumé, on ne peut juger un homme qu'à son action, la fonction prévaut sur l'être, paraphrasant des termes modernes, nous dirions que l'homme est en situation, éloigné d'une existence qui se découvre par la pensée à la manière de Descartes.

Ce renoncement au concept de vertu, et donc à un progrès possible, mène à relativiser un quelconque sens de l'Histoire tel que construit par des systèmes philosophiques ou des religions. Ici encore, Xavier Darcos établit des correspondances entre d'une part le sentiment de déclin décrit par Tacite, menaces permanentes aux marches de l'Empire que « les Barbares » finiront par traverser (mais pour Tacite ce n'est encore qu'une anticipation...) de pair avec la décadence des mœurs et l'oubli des traditions ; et d'autre part les angoisses exprimées dans nos sociétés européennes principalement quant aux menaces de guerre nucléaire et à la disparition de nos valeurs traditionnelles.

Y a-t-il de telles différences entre le monde romain et le nôtre ? Si « **la romanité est l'humanité de tous les hommes** », deux mille ans n'auront pas modifié l'ADN de nos passions, moteur universel de l'Histoire.

Monika Romani

Les linguistes atterrées

Les auteurs du tract publié en mai 2023 *Le français va très bien, merci*¹ soulèvent de nombreux points qu'il convient d'approuver. Oui, le but des recherches des linguistes est « *de décrire et de comprendre* », plutôt que de prescrire. Oui, « *tout le monde a un accent* ». Oui, « *le français évolue comme toutes les langues* ». Et qui ne serait pas favorable aux propositions positives faites par les auteurs pour promouvoir l'éducation plurilingue et pour introduire une initiation à la linguistique dans le secondaire ?

Pourtant, s'il m'incombe de laisser aux locuteurs natifs du français le soin de se prononcer sur les éléments les plus discutables de ce texte, y compris le nom du collectif, qui a signé cet ouvrage, les linguistes atterrées, auquel est ajouté le *e* du féminin, mais d'une teinte plus pâle que le reste des caractères, je me sens néanmoins obligé de réagir à la section consacrée à la domination actuelle de ma langue maternelle. Non pas parce que ce que ces linguistes disent de l'anglais est complètement faux, mais plutôt parce qu'ils n'en disent pas assez et courent donc le risque de perpétuer une impression fautive.

Par exemple, les auteurs constatent : « *Bien sûr, l'anglais aujourd'hui est LA langue dominante à l'échelle planétaire*². » Certes. Mais, puisqu'ils cherchent à débusquer les idées reçues sur la langue, pourquoi n'expliquent-ils pas la raison pour laquelle l'anglais jouit actuellement d'un statut privilégié, d'autant plus que ce statut a engendré tant de mythes ? La vérité est que ce statut, comme celui du français au XVIII^e siècle, n'a rien à voir avec de prétendues qualités intrinsèques de la langue. C'est une simple question de puissance politique, militaire et économique (alors que les linguistes atterrées se contentent de parler plutôt de « *concurrence entre groupes sociaux*³ »), c'est-à-dire la puissance de l'Empire britannique au XIX^e siècle suivie de l'hégémonie américaine depuis la fin de la Seconde Guerre

mondiale. Comme le souligne David Crystal, éminent linguiste britannique : « *Le prestige d'une langue est toujours le reflet de la puissance des gens qui la parlent*⁴. »

Et pourquoi ne pas signaler les limites de cette domination ? Selon le *British Council* (organisation qui représente le Royaume-Uni sur le plan international dans le domaine de l'enseignement et des relations culturelles), c'est un quart de la population mondiale qui est capable de communiquer en anglais « *à un niveau utile*⁵ », chiffre confirmé par David Crystal qui ajoute que l'idée que tout le monde parle anglais est « *une exagération grossière*⁶ ». La réalité est que trois quarts de la population du monde ne parlent pas anglais. Néanmoins, j'ai rencontré des Français, pourtant intelligents et éduqués, qui croient que l'anglais est maîtrisé par cinquante ou même soixante pour cent de la population mondiale. Le monde serait très différent de ce qu'il est aujourd'hui si cela était le cas.

En outre, les auteurs n'hésitent pas à répéter des clichés sur le modèle « *l'anglais est la langue de...* » sans fournir de contexte. Par exemple, pour eux, l'anglais est la langue des affaires⁷. Pourtant, de nombreuses études, dont plusieurs anglo-américaines, ont démenti cette idée reçue. Dans un article publié dans le *Harvard Business Review* dont le thème est comment augmenter le commerce extérieur, Nataly Kelly, auteure de *Take Your Company Global* (Faites rayonner votre entreprise à l'échelle mondiale), constate qu'il faut « *parler la langue de vos clients. Et il ne s'agit pas d'une métaphore galvaudée. Il s'agit de langues réelles, comme l'espagnol, le français ou le chinois*⁸ ». Cet avis est confirmé par une étude européenne qui

1. *Les Linguistes atterrées. Le français va très bien, merci* (Tracts, n° 49, Gallimard, 2023).

2. Ibid., p. 21.

3. Ibid., p. 21.

4. *The Stories of English*, de D. Crystal (Allen Lane, 2004, p. 54).

5. www.britishcouncil.org, *The English Effect*, page 2.

6. *The English Language*, de D. Crystal (Penguin Books, Second Edition, 2002, p. 11).

7. *Les Linguistes atterrées* (op. cit., p. 21).

8. « *Speak to Global Customers in Their Own Language* », in *Harvard Business Review*, le 3 août 2012.

montre que « *contrairement aux idées courantes, l'anglais ne suffit pas comme langue des échanges économiques car de nombreux marchés sont perdus faute de compétences dans les langues locales*⁹ ». Le message de ces études, et de bien d'autres encore, est sans équivoque. S'il est vrai que l'anglais, grâce à la puissance de l'économie américaine, est la langue dominante des affaires, il n'en est pas moins vrai que c'est une erreur fondamentale de considérer une seule langue comme « langue des affaires » si l'on veut bénéficier pleinement des marchés internationaux.

Mais il y a pire encore. Ayant constaté qu'entre le Moyen Âge et le XVII^e siècle « *le latin était la langue de la culture et de la science en Europe*¹⁰ » sans empêcher le développement des langues nationales, les linguistes atterrées ajoutent qu'il est possible que « *l'anglais soit amené à jouer le rôle du latin à l'échelle mondiale, dans un monde plurilingue* » sans expliquer la différence fondamentale entre ces deux langues. Au Moyen Âge, grâce au pouvoir ecclésiastique de l'Église catholique, le latin a servi de langue commune en Europe dans certains contextes religieux, politique et scolaire. On a pu considérer à l'époque que le latin était une langue « neutre » parce que personne ne le parlait plus comme langue maternelle. Aucune nation ne bénéficiait donc d'un avantage linguistique ou culturel par rapport aux autres. Cela n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'une langue vivante. Chaque langue représente une certaine manière de concevoir le monde. Comme le fait remarquer Claude Hagège : « *Certains croient qu'on peut promouvoir une pensée française en anglais : ils ont tort. Imposer sa langue, c'est aussi imposer sa manière de penser*¹¹. » Et voilà ce que les Américains ont bien compris il y a longtemps. Dans son livre publié en 2019 *How to Hide an Empire* (Comment cacher un empire), Daniel Immerwahr, professeur d'histoire à Northwestern University (États-Unis), souligne le lien fondamental entre la langue, la pensée et la culture, et il ajoute que le statut privilégié dont jouit actuellement l'anglais est donc « *un phénomène de grande portée*¹² ». Ce phénomène de grande portée, les linguistes atterrées n'en parlent pas. Pourtant, ce que décrit Daniel Immerwahr est confirmé par Claude Hagège

lorsqu'il observe que « *cette fascination pour tout ce qui est américain est franchement, aujourd'hui, en train d'atteindre les limites du grotesque*¹³ ». Et il ajoute que « *le formatage des esprits est le meilleur moyen d'écouler les produits américains. Songez que le cinéma représente leur poste d'exportation le plus important, bien avant les armes, l'aéronautique ou l'informatique ! D'où leur volonté d'imposer l'anglais comme langue mondiale*¹⁴ ».

L'anglomanie d'aujourd'hui, qui mine la richesse de la diversité culturelle et intellectuelle de l'Europe, n'est en réalité qu'une manifestation de « *l'empire spirituel* » envisagé par sir Winston Churchill lors de son célèbre discours en 1943 à l'université Harvard. Les linguistes atterrées ont raison de déclarer que c'est « *sur le statut des langues et du plurilinguisme qu'il faut débattre*¹⁵ », mais il ne suffit pas de promouvoir le plurilinguisme si en même temps l'on accepte bon gré mal gré la promotion d'une langue parmi toutes les autres comme étant la seule qui compte à l'échelle mondiale, « *la langue de la culture et de la science* », surtout quand cette langue ne sert finalement que les intérêts commerciaux et autres d'un empire.

Leur tract part d'une bonne intention, mais les propos des linguistes atterrées sur ma langue maternelle me laissent, en un mot, proprement atterré.

Donald Lillistone

9. <https://www.observatoireplurilinguisme.eu/en-us/thematic-files/eco-and-social-matters/firms-strategies/3621-les-langues-facteur-de-performance-a-lexportation>

10. *Les Linguistes atterrées* (op. cit., p. 21).

11. Interview avec Claude Hagège : « Imposer sa langue, c'est imposer sa pensée », *L'Express* (mars 2012).

12. *How to Hide an Empire*, de D. Immerwahr (Vintage, 2019, p. 318).

13. *Parler, c'est tricoter*, de C. Hagège (Les Éditions de l'Aube, 2018, p. 38).

14. Interview avec Claude Hagège (voir note 11).

15. *Les Linguistes atterrées* (op. cit., p. 21).

Sans commentaire



Roland-Garros
@rolandgarros

QUEEN OF CLAY 🏆



Photographies prises respectivement dans un magazine, des prospectus (« *Queen of clay* », « *Enjoy Montpellier...* »), un couloir du métro à Paris.

Burkina

Politonymie*

À la suite de son coup d'État, Sankara a changé en 1984 le nom de la **Haute-Volta**. Après les indépendances, des pays africains ont adopté un nouveau politonyme. Pour remplacer un nom faisant référence à la période précoloniale de la traite, la *Côte de l'Or* (*Gold Coast*), Nkrumah s'est emparé en 1957 du nom du *Ghana*, prestigieux ancien empire pourtant sans rapport historique, ethnique ou géographique. Le *Soudan français* a pris le nom du *Mali*. On comprend que *Rhodésie*, hommage au colonisateur, soit devenue *Zambie*, d'après le nom du fleuve *Zambèze*, et *Zimbabwe*, du site archéologique d'un ancien empire. Tous ne l'ont pas fait. La *Côte d'Ivoire* a fièrement conservé son nom. *Haute-Volta* était neutre, simple référence géographique au fleuve, comme *Sénégal*, *Niger* ou *Haut-Rhin*, *Haute-Garonne*...

Burkina Faso, forme longue du nouveau politonyme, traduit habituellement par « pays des hommes intègres », est composé d'un spécifique et d'un générique :

Burkina, pour la forme courte, mot mossi d'origine songhaïe, serait « intègre », ce qu'il faut comprendre comme « disposant de l'intégralité de ses droits », avec connotation de *dignité*, *honneur*, *noblesse*. *Burkina* s'oppose à *yamba*, pl. *yembse*, « non libre », « esclave », « dépendant ». Plus qu'à une qualité morale, *Burkina* fait référence à un statut, la décolonisation ayant mis fin au régime d'indigénat qui privait « l'indigène » des droits politiques. *Burkina* désigne donc le « citoyen » d'un État indépendant, et par dérivation implicite, devient le nom du pays.

* Cet article traite de l'oral, la lecture à haute voix en facilite la compréhension.

Faso, le générique, est composé, en dioula, de *fa*, « père » et *so*, suffixe de lieu. Il correspond donc exactement à « patrie ».

Sankara, militaire communiste révolutionnaire anticolonial, a délibérément choisi de ne pas respecter le système orthographique du français, langue de l'ancien colonisateur. Cette confusion conceptuelle est pour le moins paradoxale. Il s'en est pris ainsi à la langue officielle et d'enseignement du pays, seul ciment d'union nationale d'un État membre de la Francophonie¹.

Il y a un manque flagrant de cohérence à écrire *U* pour *OU*, et un seul *S* au lieu de *SS* entre deux voyelles, alors que toute la toponymie est conforme au système régulier, *Ouagadougou*, *Kongoussi*, *Bobo-Dioulasso* (avec le suffixe *so* pour la « ville des Bobos et des Dioulas »). Un ancien diplomate du Burkina ayant mené une fructueuse carrière à l'ONU s'est permis en 2018 de distribuer des « cartons rouges » à des personnalités, dont le président Macron et l'ancien Premier ministre Manuel Valls, pour avoir prononcé *Burkina* comme cela s'écrit, ce qui est pourtant parfaitement normal. La prononciation *ou* se maintient quand on écrit *Pérou*, *Ouganda*, *Ouahigouya* ; ce qui s'écrit *u* finit par se prononcer *u* en français, *Cuba*, *Uruguay*, *Ukraine*, *Honolulu*... Il est donc naturel de prononcer *Burkina* avec le *u* de *bureau* (et non *bourreau*), comme *burkini*.

L'adjectif donnant le gentilé a été formé sur la forme courte par le suffixe *-bè*, du peul, troisième langue sur les dizaines du pays.

Burkinabè est imposé invariable et identique dans toutes les langues, ce qui relève d'une conception niant la diversité linguistique. Cette prescription abusive, hostile à la langue française, est d'autant plus absurde que dans les langues combinées pour exprimer l'identité nationale les mots sont affectés par des modifications grammaticales, en peul en l'occurrence, selon un système complexe de classes de déclinaisons, avec, pour les noms, non seulement des suffixes mais aussi mutation de consonne initiale. Le *-bè* est une marque de pluriel (sur *Burkina* masculin singulier en mossi). Ex. *Pullo* (poullou), « un Peul », pl. *Fulbe* (foulbè), *fulfuldé* (foulfouldé), « le peul » (la langue). Léopold Senghor, en spécialiste avisé, avait proposé ***burkinais*** permettant les accords grammaticaux.

*Burkinabais*² conserve à l'oral la forme imposée, tout en permettant les flexions en français. Cette solution est compatible avec le système combinant les principales langues du pays pour en exprimer l'identité, le mossi *Burkina*, le dioula *Faso*, le peul *-bè* homophone de *-bais* en français, langue nationale commune.

Le *è* en final n'existe pas en français, on ne le trouve que pour transcrire du grec (*nikè*). La norme officielle française s'en est tenue à une solution bâtarde, *burkinabé*, admettant les accords. Pour autant, *-é* ne fait pas partie de la riche collection de suffixes dont dispose le français pour les gentilés.

La forme courte : Les politonymes³ ont deux formes officielles, une longue plus ou moins développée avec généralement un générique, et une forme courte⁴ d'usage courant (*la République fédérale d'Allemagne / l'Allemagne*). Et voilà qu'on veut nous imposer la forme longue avec générique *Burkina Faso* comme forme courte !

L'observation de l'usage prouve que *Burkina* est couramment employé seul, y compris par des organismes officiels, *Radiodiffusion Télévision du Burkina* (RTB), *Air Burkina*...

Le générique *Faso* s'emploie seul aussi, ex. : *www.LeFaso.net*, « Bonjour le Faso » est une émission quotidienne de Savane TV, comme en France ceux qui veulent éviter de préciser l'identité nationale disent « la République ».

Ange Bizet

Délégation de l'Yonne (ADELFY)

-
1. En réponse au coup d'État de 2022, le Burkina a été suspendu des instances de la Francophonie, comme de l'Union africaine. La modification de la constitution de décembre 2023 a rétrogradé le français de « langue officielle » à simple « langue de travail » avec l'anglais.
 2. Jean-Yves Dugas retient cette forme dans son *Dictionnaire universel des gentilés en français* (Linguatex, Presses universitaires de Montréal 2006).
 3. Ange Bizet « La politonymie », *DLF* n° 288, 2^e trimestre 2023, pages 55-57 et http://www.projetbabel.org/ange_bizet/politonymie.pdf.
 4. Comme le caprice de Kadhafi qui prétendait nous imposer *Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste* comme forme « courte ».

Avec Jean Pruvost

© Madly Podévin



Invité d'honneur de notre déjeuner de printemps (voir p. II), notre vice-président a évoqué les trois sujets de son *Dictionnaire du vin, de la bière et du champagne* (Honoré Champion, 2023, 688 p., 28 €). Voici la transcription du premier d'entre eux : le vin.

Lorsque vous avez dix-sept ou dix-huit ans, que vous invitez une jeune fille au restaurant et que vous avez envie de lui plaire, lorsque le sommelier vous propose des vins, vous acceptez à peu près tout, car vous ne savez pas lequel choisir. À ce moment-là, il me fait goûter, ce que je fais comme je peux avec mon expérience de Vichy et du Bourbonnais et je lui dis, en le goûtant : « Il a de la cuisse ! »

La jeune fille ne devait rien connaître non plus aux vins... J'ai vu que le sommelier ne me prenait plus trop au sérieux et j'ai compris un ou deux ans après que dire « il a de la cuisse » ça n'allait pas du tout parce que la cuisse, c'est ce qui coule le long du verre, plus ou moins épais, gras, etc. (on dit « de la jambe » aussi).

Après, j'ai trouvé la parade. On a compris qu'il y avait le premier nez, le second nez, le gosier, la couleur... On est toujours un peu gêné de faire le malin parce qu'il y a des mots derrière, on en invente, mais il ne faut pas en inventer tout le temps. Donc j'ai trouvé la parade parce que dans le dictionnaire de Furetière – on est en 1690, donc juste après celui de Richelet, qui est notre premier dictionnaire monolingue, il y a une formule qu'on retrouve dans celui de l'Académie jusqu'au XVIII^e siècle : « C'est un vin à une oreille. » Donc vous goûtez le vin et vous dites au sommelier : « C'est un vin à une oreille. » Le sommelier un peu inquiet se demande ce que cela veut dire. Ça vous permet de faire le malin, de reprendre le dessus et de dire : « Un vin à une oreille, c'est un très bon vin parce qu'on penche légèrement la tête de plaisir. »

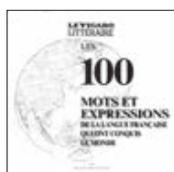
Un vin à deux oreilles n'est pas bon. Je ne dis jamais ça au sommelier, évidemment.

Quand on cherche l'origine du terme *sommelier*, on trouve le latin *sauma*, la « charge », le « bagage ». C'était ce que l'on mettait sur les bêtes de somme. Le sommelier était celui qui s'occupait des bêtes de somme. Mais on ne comprend pas le rapport avec le vin. Il arrive assez vite parce que, quand je vois Marinette

préparer les bagages, c'est calculé, calibré, c'est un vrai travail d'intendance. Je l'admire, je la félicite et j'aurais envie de lui dire : « Tu es presque la sommelière des bagages. » En fait, le sommelier était un homme structuré et organisé (il y a eu aussi des sommelières, mais tardivement). Le sommelier est devenu aussi le sommelier des nappes de la reine, puis le sommelier des habits du roi et pour finir le sommelier de l'échansonnerie, c'est-à-dire l'échanson, celui qui autrefois choisissait et servait le vin au seigneur. *Échanson* est un mot qui a disparu petit à petit et *sommelier* s'est empressé de prendre la place. Et voilà comment, surtout à la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle, quand les restaurants ont pris de l'ampleur, les sommeliers sont passés au premier rang. Et c'est très vrai aussi de la fonction.

Je ne dirai jamais non plus à un sommelier : « C'est un vin à faire danser les chèvres de... Brétigny. » Pourquoi *de Brétigny* ? On trouve l'expression dans Furetière, en 1690 aussi, et dans d'autres ouvrages. Le vin de Brétigny, on le comprend même si ce n'est pas très bien exposé, n'était pas bon. Et pourquoi un vin à *faire danser les chèvres* ? En fait, la peau des chèvres servait aux outres. On transportait le vin en barils, en tonneaux, en fûts, mais aussi dans des outres. Quand on dit « c'est un vin à faire danser les chèvres », cela signifie que les chèvres sauvent leur peau parce qu'il est tellement mauvais qu'on ne peut même pas le promener d'un endroit à un autre...

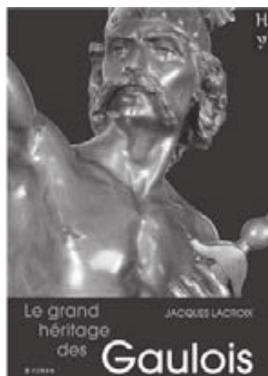
Il y a un autre vin qu'on appelle le « chasse-cousin ». C'est le vin le plus mauvais que l'on possède : quand des cousins viennent à l'improviste et qu'on n'a pas du tout envie de les inviter à dîner ni de les garder, on leur sert du chasse-cousin. Il n'y a pas longtemps, j'ai vu un extrait de ce film au titre un peu vulgaire mais tellement parlant, le fameux *Dîner de cons*. Il faut servir à tout prix un mauvais vin à celui qui va venir faire payer les impôts. Ils vont ajouter du vinaigre dans le très bon vin, ils le goûtent et le trouvent encore meilleur. Donc le chasse-cousin, c'est tout un art.



Jean Pruvost, professeur émérite de lexicologie et d'histoire de la langue française (biographie détaillée dans le numéro 249 de *DLF*, 3^e trimestre 2013, et suite de sa bibliographie dans le numéro 289, 3^e trimestre 2023).

Œuvres publiées depuis : outre le *Dictionnaire du vin, de la bière et du champagne* (voir page précédente), *100 mots et expressions françaises qui ont conquis le monde* (2024), *Le Féminin. Au fil des mots et de l'histoire* (2024). De plus, paraîtront bientôt *Cent mots latins pour bien écrire mille mots français* et *La Librairie Honoré Champion 150 ans d'expérience. Deux familles pour une grande maison d'édition érudite*.

Nouvelles publications



LE GRAND HÉRITAGE DES GAULOIS, de Jacques Lacroix

Yoran, 2023, 256 pages, 15 €

Dans cet ouvrage exhaustif et passionnant, fourmillant d'exemples, Jacques Lacroix se fixe pour objectif de nous rappeler un passé dont les traces restent vives autour de nous, à notre insu parfois, dans de nombreuses occurrences et de multiples domaines de la vie.

Au-delà des clichés, un visage plus véridique de la civilisation gauloise apparaît à nos yeux, non pas dans ses objets ou ses sites, mais dans sa richesse linguistique, reflet des divers aspects de cette culture, et particulièrement dans le trésor des toponymes, gardiens de la vie passée des Gaulois, et présents dans la plupart des régions françaises. L'ouvrage s'attarde aux grandes villes, ainsi qu'aux régions dont les noms parfois célèbres sont en fait et malgré les apparences des noms gaulois latinisés, combattant ainsi le préjugé d'un passé essentiellement romain ; mais d'autres influences sont également rendues visibles, celtique, ibérique... Sont concernés également les massifs montagneux (citons les Vosges – *Vosego*) et les sommets, les rivières comme un brillant réseau d'histoire, les arbres et les forêts (citons la mythique forêt de Brocéliande), les terres agricoles, les essences sacrées (citons *aballo*, la pomme, qu'on retrouve dans la cité d'Avallon), et, bien sûr, les peuplades. Les tableaux et les cartes qui émaillent le livre, les exemples et les anecdotes rendent l'analyse distrayante et tangible.

Ainsi, ce livre nous rappelle tout d'abord une réalité que la civilisation de l'objet occulte : la puissance du Verbe qui conserve la Vie et suspend le temps ; il s'adresse à tous ceux qui, sentant frémir à l'occasion d'un nom croisé sur une route de campagne une présence vivante quoique incertaine, éprouvent l'envie de voir s'animer devant les yeux de leur imagination les silhouettes d'un passé sensible qui murmure encore aux portes de la conscience. Et peut-être certains d'entre eux s'émerveilleront-ils, se penchant sur la terre où somnolent les racines du langage, de sentir battre sous leur main le cœur d'un peuple oublié. **Roland Voegele**



FAIRE LIRE POUR LES NULS. COMMENT PARTAGER LE PLAISIR FOU DE LIRE TOUT AUTOUR DE SOI, d'Alexandre Jardin

Éditions First, 2024, 318 pages, 24,95 €.

« *Changer le monde gaiement* », tel est l'objectif immense, mais non utopique, d'Alexandre Jardin. Avec les livres, tous les livres, cuisine, bricolage, voyage, car seule la lecture est capable de remédier aux désordres de notre époque en tant que médecine anti-violence.

Le plus urgent, s'occuper des plus rétifs de nos ados, pour lesquels le verbe *faire* prend le sens de « performance ». Le sauveteur Daniel Pennac, convoqué pour son expérience de prof, rappelle sa méthode, la lecture à haute voix, laquelle attise la curiosité et crée du lien entre l'adulte et les jeunes. Mais, pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'écouter la petite histoire du coucher dès leur deuxième mois, reste l'embarras du choix entre les déjà classiques *Harry Potter*, *La Planète des singes*, *Le Petit Nicolas*, quelques belles biographies d'aventure, comme celles d'Alexandra David-Néel ou Ibn Séoud, en passant par les BD, mangas et romans graphiques très drôles, Geluck, Goscinny, Kentaro Miura, Riad Sattouf ou Joann Sfar. Ajoutons un long détour

par la science-fiction, par exemple, *Les Fourmis* de Bernard Werber, et quelques polars addictifs comme *Le Mystère de la chambre jaune*. Et pour les autres, ceux qui lisent déjà avec voracité ? L'auteur propose un programme destiné à « voir le monde autrement », avec une plongée dans la science chez *Les Découvreurs* de Daniel Boorstin, et un retour dans l'histoire récente avec *La Révolution culturelle nazie* de Johann Chapoutot. La vision la plus troublante serait cet *Atlas des peuples disparus* de Dominique Lanni, qui nous rappelle clairement que les civilisations sont mortelles...

Auparavant, l'auteur s'est assuré que nous avons bien dévoré les cinq plus grands romans classiques japonais, russes et américains, allemands, italiens et espagnols également, la littérature française posant un regard particulier sur Marcel Proust « qui ne nous laisse pas intacts », parole sibylline incitant vivement à la découverte. En revanche, Jean-Paul Sartre, qualifié de « petit propagandiste », « petit soldat idéologique », est jugé à l'aune de son attitude politique vis-à-vis de l'URSS. Nous sommes priés de le lire « pour changer d'état d'esprit ».

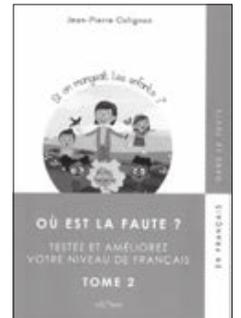
Mais le véritable cadeau de ce captivant *Faire lire* (pour des Nuls ayant acquis un niveau culturel impressionnant!), ce sont les visites des bibliothèques du monde, étranges toujours, plus ou moins faciles d'accès. Signalons-en au moins une, en Italie, dans une ville des Pouilles, Lecce. Intitulée « bibliothèque du Bien et du Mal », bâtie au XVII^e siècle, deux fois à l'identique, côté ouest la sainteté, à l'est le péché. L'ensemble contient toute la psyché humaine. À voir absolument! **Monika Romani**

OÙ EST LA FAUTE ? TESTEZ ET AMÉLIOREZ VOTRE NIVEAU DE FRANÇAIS. TOME 2

de Jean-Pierre Colignon

ediSens, « En français dans le texte », 2024, 240 pages, 16 €

« Praticien de la langue française », notre ami Jean-Pierre Colignon a concocté une nouvelle série de tests amusants et efficaces dans le deuxième tome de cet ouvrage à la fois précis et ludique. Accents, traits d'union, déviations, majuscules, ponctuation, prononciation... Ce livre-jeu propose des centaines de questions-pièges permettant au lecteur-joueur d'améliorer son niveau de français. Quel est le pluriel de *va-nu-pied*? Le hibou bouboule-t-il? Comment doit-on prononcer le mot *antienne*? Au fil de cent rubriques, l'auteur apporte la réponse aux questions issues des multiples singularités de notre langue qui font partie du « bon usage » de celle-ci. **Pierre Gusdorf**



RAPPORT AU PARLEMENT SUR LA LANGUE FRANÇAISE 2024

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France publie depuis 2002 un rapport annuel sur la langue française. Ce rapport est imposé par la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française (loi Toubon).

Le rapport publié en mars 2024 comporte 104 pages et une cinquantaine de chapitres. Ont participé à sa rédaction de nombreuses personnalités dont Amin Maalouf, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Les contributions et témoignages rendent vivant un rapport au contenu riche et varié.

L'année 2024 est une année faste avec les Jeux olympiques, le Sommet de la Francophonie début octobre et le 30^e anniversaire de la loi Toubon. Ces trois événements permettront une mobilisation bien nécessaire à la défense de notre langue.

Le rapport ne tait pas les difficultés existantes, en premier lieu celles liées à l'illettrisme; la direction du service national et de la jeunesse du ministère des Armées a dénombré 126 000 personnes en difficulté de lecture sur 760 000 jeunes ayant effectué la journée défense et citoyenneté en 2022. Ce nombre justifie s'il en était besoin les politiques publiques tendant à renforcer l'accès au français des publics adultes.



Les secteurs d'affaïssement du français restent celui de l'enseignement supérieur, avec la place exagérée prise par l'anglais, celui de la publicité et celui de l'audiovisuel. L'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) et l'autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) s'efforcent dans un contexte défavorable de maintenir une communication compréhensible « *pour garantir le bon accès de l'information de chacun* ».

La France est un pays multilingue. Les langues régionales, donc territoriales, voisinent avec des langues non territoriales. Cinq millions de personnes parlent une langue régionale ; les créoles réunionnais, martiniquais et guadeloupéen possèdent respectivement 600 000, 400 000 et 200 000 locuteurs. La transmission des langues régionales passe par l'enseignement. 120 000 élèves suivent des cours de langue régionale.

Moins connue est la langue des signes, dont la reconnaissance est récente (2015). Cette langue est utilisée par 280 000 personnes dont 100 000 en « langue première ».

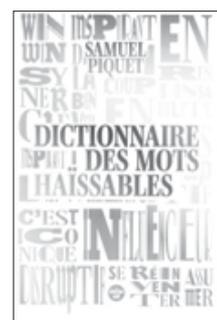
Enfin les langues non territoriales sont quantitativement dominées par l'arabe dialectal maghrébin (3 millions de locuteurs) le berbère (2 millions), le rromani (215 000 locuteurs) et l'arménien occidental (entre 60 000 et 100 000 locuteurs).

Le rapport au Parlement présente donc une situation contrastée qui invite à l'optimisme malgré le recul marqué de notre langue dans les instances communautaires. **Franck Sudon**

DICTIONNAIRE DES MOTS HAÏSSABLES, de Samuel Piquet

Le cherche midi, 2023, 223 pages, 18,90 €

Samuel Piquet, journaliste à *Marianne* et « *plume* » du *Gorafi*, vient de publier un dictionnaire très iconoclaste. Il recense les termes forgés soudainement par notre époque et qui connaissent une gloire éphémère avant de sombrer fréquemment dans l'oubli. Ce sont des vocables « *à la signification nébuleuse* », produits et reproduits par des communicants soucieux d'être à la mode en partageant les combats idéologiques lancés par la bien-pensance. De « *narratif* » à « *friendzoner* », de « *non-binaire* » à « *résilience* », ils pululent dans l'air du temps et les discours creux. Un livre utile. **P. G.**



À signaler :

- **LA BIBLE DU PALINDROME**, d'Alain Zalmanski (Éditions Ayamaya, 2024, 508 p., 80 €).

* * *

- **PRIS AUX MOTS. DE L'ORIGINE DU LANGAGE À L'ORIGINE DES LANGUES**, de Pierre Bancel et André Langaney (Éditions Exils, « Essai », 2024, 336 p., 29 €).

- **POÉSIE DU GÉRONDIF**, de Jean-Pierre Minaudier (Éditions Le Tripode, 2024, 224 p., 17 €).

- **DICTIONNAIRE AMOUREUX DE LA TRADUCTION**, de Josée Kamoun (Plon, 2024, 560 p., 29 €, liseuse, 19,99 €).

- **MON RÉPERTOIRE DES RÉGULARITÉS ORTHOGRAPHIQUES**, de Laura Marie (L'Atelier de l'Orthophoniste, 2024, 132 p., 17 €).

- **LE FRANÇAIS AVEC STYLE**, de Karine Dijoud (First Éditions, 2023, 216 p., 16,95 €, liseuse, 11,99 €).

- Aux Éditions Honoré Champion :

• **ABÉCÉDAIRE DE LA FORÊT**, sous la direction de Pascale Auraix-Jonchière, Frédéric Calas, Christiane Connan-Pintado, Agata Jackiewicz, Catherine Tauveron (« Champion les dictionnaires », 2024, 400 p., 25 €).

• **DICTIONNAIRE DE PIERRE DE RONSARD**, sous la direction de François Rouget (« Champion classiques », 2024, 736 p., 28 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Réunions à Paris	II
Nouvelles des délégations	III
Tribune	IV
Le Plumier d'or 2024 (<i>corrigé</i>)	VI
Merci !	IX
Trouvez l'auteur	IX

Solution des mots croisés	IX
Échos	X
<i>In memoriam</i>	XII
Comité d'honneur	XIII
Bulletin d'adhésion	XIV
Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-présidents honoraires : M. Antoine Blanc,
M^{me} Françoise de Oliveira.

Administrateurs honoraires : M^e Jean-Claude Amboise,
P^r Pierre Arhan, M. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaires généraux adjoints : MM. Marceau Déchamps,
vice-président d'honneur, et Pierre Gusdorf.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon,
Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, M^{mes} Brigitte
Foucault-Ansourian, Riana Le Gal, MM. Philippe Le Pape,
Michel Mourlet, Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, M. Jean-
Marc Schroeder et M^{me} Marie Treps.

**Avec le soutien de la Délégation générale
à la langue française et aux langues de France.**

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Réunions à Paris

Déjeuner parisien

Ce jeudi 30 mai, nos amis étaient venus très nombreux pour clore notre « année scolaire ». Jean Pruvost, notre invité d'honneur, venait nous parler de son excellent *Dictionnaire du vin, de la bière et du champagne. Culturel et anecdotique*. Et, comme à l'accoutumée en ce déjeuner de printemps, il avait prévu de nous distraire avec sa guitare et des chansons qu'il avait consciencieusement choisies. Hélas, les éléments, en l'occurrence l'électricité, en ont décidé autrement. Malgré tous les efforts de notre vice-président, il ne lui a pas été possible de brancher sa guitare et d'en sortir le moindre son ! Grande déception... mais la bonne humeur ambiante, le plaisir de se retrouver ont vite repris le dessus et n'ont pas entamé notre goût habituel de la discussion.

Bonnes vacances, retrouvons-nous, le jeudi 10 octobre.

Corinne Mallarmé

Remise des prix du Plumier d'or



© Brigitte Foucault Ansourian

Le 5 juin, grâce à M^{me} François Moreau, épouse du major général de la Marine, les lauréats du Plumier d'or 2024, accompagnés de leurs parents et de leurs professeurs de français, étaient accueillis dans l'amphithéâtre du Musée national de la Marine. Sur les quatorze élèves issus d'établissements français de l'étranger – du Liban, Maroc, Luxembourg, de Madagascar, Belgique, Grande-Bretagne et Suisse – dix avaient pu faire le déplacement (photo).

Les remerciements et les félicitations de notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France (nous reproduirons son texte dans le prochain numéro), furent

suivis par l'allocution de l'écrivain de Marine et journaliste, Dominique Le Brun, qui s'adressa aux enfants comme à des confrères en les encourageant : « Écrivez sur tout ; écrivez sur rien ; mais écrivez. » Il répondit ensuite à la question de l'expression écrite proposée aux candidats (voir p. VIII). Rappelons qu'en 2021 le prix Éric Tabarly du meilleur livre de mer lui a été décerné pour *Les Pôles, une aventure française**. G. M.-V.

* Tallandier, 2020, 336 p., 20,90 €.

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Le président Christian Barbe nous écrit : « La délégation a le plaisir d'inviter à la série de conférences organisée par le club Saint-Georges au Relais du Bois Saint-Georges à Saintes :

- 29 septembre : “L’architecture des jardins”, par Louis Mézin;
- 18 octobre : “100 ans de surréalisme”, par Jean-Louis Miahels.

Le docteur Pierre Maudoux publie un passionnant récit policier médiéval, *Le chandelier de Commarque* (92 p., 14,50 €) à la librairie Peiro-caillaud à Saintes. »

CHER

Le président Alain Roblet nous écrit : « Les prochaines animations prévues pour la fin de l'année 2024 auront lieu :

- le 17 novembre à la salle polyvalente à Henrichemont : vente de notre ouvrage *En français correct au salon du livre*;
- le 21 décembre à la salle des fêtes à Menetou-Salon : animation ludique (dictée) au profit de l'AFM Téléthon;
- courant décembre : lancement du *Plumier d'argent 2025* dans les collèges du département du Cher. »

GARD

Du président Alain Sulmon : « Au cours des prochains mois, nous organiserons notre AG annuelle en septembre/octobre puis notre première soirée littéraire (les dates ne sont pas encore fixées) et nous participerons également au salon littéraire de Saint-Ambroix (dans le Gard) les 9 et 10 novembre. »

HAUTES-PYRÉNÉES

La présidente Françoise Omer écrit : « Après les dictées organisées à Tarbes, puis à Lannemezan, nous continuons d'aller à la rencontre des habitants du département en proposant une dictée en octobre aux habitants de Vic-en-Bigorre et du Val d'Adour. Elle aura lieu comme l'an dernier dans les locaux de la Cité scolaire de Vic-en-Bigorre et nous espérons attirer cette fois-ci quelques lycéens. Les textes littéraires que nous avons choisis pour ces dictées ont plu aux participants, notamment celui de Marcel Pagnol : c'était notre façon de participer à l'hommage rendu à ce grand écrivain pour le cinquantenaire de sa disparition.

Nous saisissons cette occasion pour tenter de mettre au point, avec l'autorisation du chef d'établissement, un petit concours destiné aux élèves de la

classe de BTS, axé sur la connaissance du vocabulaire, suffisamment riche dans notre langue pour éviter le recours abusif aux anglicismes, sans oublier les inventions lexicales de certains pays francophones.

En effet, à l'occasion du trentième anniversaire de la loi Toubon, nous aimerions au préalable informer cette classe et d'autres lycéens sur cette loi ainsi que sur les propositions que font DLF et le collectif dont elle fait partie pour l'actualiser.

Nous achèverons notre cycle de dictées au sud du département, à Lourdes ou à Argelès-Gazost.

Nous espérons pouvoir proposer une conférence, soit celle qui au mois de mars avait dû être annulée pour des raisons indépendantes de notre volonté (elle concernait Paul Robert, le père du dictionnaire de référence), soit sur un sujet concernant plus directement les Bigourdans qui se sont exilés à la fin du XIX^e siècle.

Enfin, notre souhait serait de nous rendre en tant que visiteurs à l'excellent Salon du livre de Brive-la-Gaillarde au mois de novembre, mais nous étudions encore la réalisation d'un tel projet.

Comme les années précédentes, nous participerons en septembre à deux forums d'associations, celui de Tarbes et celui de Vic-en-Bigorre. »

LOT

De la **présidente Béatrice Quillerou** : « *Le 5 juillet, en collaboration avec l'association*

Racines d'Alvignac, nous avons présenté une lecture-spectacle au hameau Barrières, petit village abandonné depuis le début du XX^e siècle, au cœur du parc naturel des Causses du Quercy. La lecture d'extraits de Regain de Jean Giono était entrecoupée de morceaux joués à la guitare. La soirée s'est terminée par un concert et un pique-nique.

Nous avons trois projets pour le dernier trimestre de l'année 2024.

– Nous travaillerons à la création de panonceaux à installer à la source Salmière à Alvignac (Lot). Le thème retenu est l'eau, et la poésie y sera à l'honneur. Nous alimenterons également le site dévolu au lieu par des textes, citations, proverbes et explications lexicales et étymologiques.

– Nous bouclerons notre Lettre trimestrielle habituelle (n° 12, parution décembre 2024).

– Nous allons également proposer un hors-série sur le thème de la source. »

TOURAIN

La délégation sera présente le 21 septembre à l'hôtel du Grand Commandement à Tours pour le salon La Plume et l'Épée ; elle participera au Festival des langues à Tours, les 23 et 24 novembre. Le **président Philippe Le Pape** donnera plusieurs conférences sur le thème « Les jurons du capitaine Haddock ».

Tribune

Chaque fois que je me plonge dans le Code de procédure civile (je suis président d'audience au conseil de prud'hommes), je suis heurté par la rédaction de l'article 420 CPC : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000025820587
« *L'avocat remplit les obligations de son mandat sans nouveau pouvoir jusqu'à*

l'exécution du jugement pourvu que celle-ci soit entreprise moins d'un an après que ce jugement soit passé en force de chose jugée.

Ces dispositions ne font pas obstacle au paiement direct à la partie de ce qui lui est dû. »

Vous avez ainsi un abominable subjonctif après après que, qui blesse mes pauvres yeux et risque de porter atteinte à ma santé

(cf. sur Medisite : « Entendre une faute de grammaire pourrait avoir une conséquence grave sur votre santé »).

Il est absolument scandaleux que les textes officiels en vigueur en France ne respectent pas les règles de la langue française. J'ai donc écrit à M. Mizzon, sénateur, auteur d'un amendement destiné à modifier un subjonctif après « après que » : https://www.senat.fr/amendements/2021-2022/830/Amdt_155.html, mais M. Mizzon ne m'a pas répondu.

Je soumets ce point à votre réflexion.

Benoît Lamy (courriel)

La langue française est belle, mais pleine d'embûches. Ainsi, en ce qui concerne la sémantique, par exemple, il faut se méfier de la synonymie. Deux mots, en effet, n'ont jamais exactement la même signification. On trouve entre eux une équivalence mais non une totale identité comme on a parfois tendance à le penser.

Le dictionnaire, d'ailleurs, prévient le lecteur en indiquant que les synonymes sont des mots qui ont « à peu près » le même sens, ou la même signification. Cet « à peu près » est important, car, en remplaçant un mot par un de ses synonymes, on peut déformer, tant soit peu, sa pensée, et déprécier son propos ou son texte.

Au fil des siècles, en raison de l'évolution de la langue, notamment du glissement de sens des mots ou des expressions, un ouvrage devra parfois être retouché pour sa bonne compréhension.

La difficulté s'accroît quand il s'agit de traduire dans sa langue un ouvrage étranger, principalement quand il est écrit dans une langue morte. Le traducteur doit non seulement très bien connaître les deux langues, mais doit être d'une honnêteté sans faille, car il doit résister à la tentation fugitive de polir l'œuvre à son goût. Il ne trouvera pas toujours le mot exact qui

conviendrait afin de respecter scrupuleusement le texte. Alors, il devra s'efforcer de trahir le moins possible. Car « *traduttore, traditore* », dit un aphorisme italien. « Traducteur, traître », car toute traduction est fatalement infidèle et trahit par conséquent la pensée de l'auteur. S'il est dans les lettres un domaine où le purisme doit se manifester, c'est bien dans la traduction.

Ainsi, j'envie parfois les amateurs des autres branches de l'art, telle la musique ou la peinture. Car si les œuvres peuvent prêter à controverse ou si l'interprétation qu'on en donne risque d'évoluer, elles-mêmes, du moins, ne changent pas.

Robert Cuvelier (Chomérac, Ardèche)

Chacun sait, lecteur ou non de notre précieuse revue, que les locutions qui émaillent et illustrent notre parler courant ont un sens qui n'a certainement rien à voir avec leur origine et qui étaient compréhensibles alors. Exemple l'expression appliquée à une personne que l'on juge peu douée ou peu intelligente : « Elle n'a pas inventé le fil à couper le beurre. » Y a-t-il encore des gens qui coupent le beurre autrement qu'avec un couteau ? Dans la rubrique « Courrier des lecteurs » naguère, M. Jean Tribouillard, avec qui je correspondais assez souvent, l'eût sans doute su. Y a-t-il quelqu'un qui a la réponse ? Merci d'avance.

Henri-Jean Turier (Brest)

Le site <https://www.expressions-francaises.fr/> donne cette explication : « *Expression française née au milieu du XIX^e siècle. Elle fait tout simplement allusion au procédé du fil d'acier utilisé par les crémiers pour couper le beurre en motte, procédé considéré trop simpliste pour n'avoir pas toujours été employé. Cette invention a toujours été considérée comme étant dérisoire.* »

Le Plumier d'or 2024 (*corrigé**)

I. Rétablissez la ponctuation dans le texte suivant :

Satisfait de la bonne ambiance dans sa classe, un professeur décida d'emmener ses élèves au théâtre. Quel projet intéressant ! Cependant, il se demanda qui pourrait les accompagner. Il s'adressa donc à ses collègues : « Qui serait disponible pour accompagner ma classe le mercredi 26 ou le jeudi 27 ?

– Moi ! »

___ sur 10

II. Complétez le texte par le mot donné qui convient :

1. Après avoir vérifié ses **comptes**, le **comte** aime lire des **contes** à ses enfants.
2. Avant le verdict, seul au **banc** des accusés, il se sent déjà mis au **ban** de la société.
3. Il savait prendre un ton **empreint** de modestie pour solliciter un **emprunt**.
4. C'est une **tâche** bien difficile que de faire disparaître une **tache** de myrtilles !
5. Pour trouver le **repaire** de ces brigands, prenez comme **repère** cet arbre creux.

___ sur 10

III. Entourez la bonne définition des mots proposés :

1. utilisation frauduleuse d'une production littéraire.
2. accumulation de terre pour former une sépulture.
3. placé à côté.
4. qui attache trop d'importance aux détails.
5. qui évoque la guerre.

___ sur 5

IV. Complétez le texte suivant avec « la », « lui », « les », « leur » ou « leurs » :

« Connaissez-vous bien Franck et Françoise ? / – Oui, je **les** ai déjà rencontrés et nous irons **les** voir lors de notre passage dans **leur** belle région. Ils se sont installés à la campagne pour le bien-être de **leurs** animaux. / – N'oubliez pas de **leur** demander **leur** adresse. / – Oui, je **la leur** demanderai. Je connais bien **leurs** enfants, surtout Olivier : je vais **lui** téléphoner. »

___ sur 10

V. Dans les phrases suivantes, mettez les verbes entre parenthèses aux modes et temps qui conviennent :

1. Je sais que je le reverrai, quoique je **ne connaisse pas** son nom.
2. Si vous m'aviez bien écouté, vous **auriez compris** mes explications.
3. Même si vous m'aviez encouragé, je **n'aurais pas pu** courir plus vite.
4. Si j'avais su, je **ne serais pas** venu (je ne fusse pas).
5. J'aurais pu vous aider à déménager si j'**avais eu** une voiture.

___ sur 10

VI. Sur le modèle de « chanter », remplissez les cases vides du tableau suivant :

1. je parviens – tu seras parvenu.
2. je dis – qu'il dise.
3. je parcours – qu'il parcoure.
4. tu auras cru – qu'il croie.
5. je lance – tu auras lancé.

___ sur 5

VII. Répondez aux questions suivantes :

1. André Le Nôtre.
2. *Les Misérables*.
3. L'écu.
4. Istanbul.
5. Michel-Ange.
6. Ravel.
7. La jachère.
8. La photosynthèse.
9. Le gouvernail.
10. 1998.

___ sur 10

VIII. Lisez le texte suivant et répondez aux questions :

1. Relevez dans cette description quatre mots ou expressions qui indiquent que la scène se déroule la nuit : certains éclairages de la **nuît**, / paysage **nocturne**, / une rondeur pâle engagée dans un **croissant obscur**, la **lune**, / **pas un seul scintillement**, / **absence de lumière** sur la terre comme au ciel, / **pas une lampe** en bas, **pas un astre** en haut.
2. « double blancheur » ligne 2 : citez deux mots du texte qui justifient cette expression : **neige** / **écume** (l. 1).
3. Quelles sont les deux matières citées dans le texte qui font référence aux « duretés » de certains éclairages de la nuit : **acier** / **ébène** (l. 3).
4. Relevez une phrase nominale : **Rien de mélancolique comme le jour que faisait cette double blancheur** (l. 1, 2) / ou **Absence de lumière sur la terre comme au ciel ; pas une lampe en bas, pas un astre en haut** (l. 7, 8).
5. Donnez la fonction grammaticale de « blanche » ligne 1 et le mot auquel il se rapporte : **attribut du sujet « la mer »**.

_____ sur 10

* Voir DLF n° 292, page VI.

* * * * *

Sport collectif ou sport individuel, que vous soyez acteur ou spectateur, quelle est votre préférence ? Pourquoi ?

Voici deux des meilleures expressions écrites du Plumier d'or 2024.

Je vais vous parler du sport qu'est la danse hip-hop.

Individuel ou collectif, me direz-vous ? Eh bien, tout dépend de vos goûts. Vous pouvez danser à plusieurs ou en solo, à moins que vous ne préfériez les danses en duo. De toutes les façons, c'est un sport amusant, moi je le sais, car j'en fais depuis trois ans. Ce sport me permet de me défouler, mais aussi de m'exprimer ; j'arrive parfois à faire ressentir mes émotions, mon état d'esprit, voyez-vous ?

Le hip-hop, c'est très technique : il ne suffit pas d'enchaîner les mouvements et chorégraphies, mais de faire vibrer tous ses membres, pour que le public soit ébloui. Ce dernier, en général, apprécie à le regarder, car c'est tout un art, toute une histoire racontée !

Mais malheureusement, ce n'est pas le cas de tout le monde, car parfois le hip-hop donne une mauvaise image : il est mal vu, certains disent « c'est un sport de rue, inventé par et pour les jeunes habitants des quartiers pauvres ». Mais j'aimerais que ça change, car à cause de ça nous n'entendons pas beaucoup parler de lui bien qu'aux Jeux olympiques cette année il y soit admis. Alors n'oubliez pas, au hip-hop tout le monde est accepté et peut s'y amuser.

Mina Dagorn, du collège Alberto-Giacometti, à Montigny-le-Bretonneux

Le sport collectif que je préfère est le rugby, car la première activité que j'ai faite, c'est celle-ci. Quand j'étais plus jeune, j'en faisais en cours et j'ai appris à plaquer ; ça m'a donné encore plus de goût à ce jeu. J'étais aussi beaucoup avantagé par ma petite taille, et ma rapidité : je m'amusais à zigzaguer entre mes adversaires jusqu'à ce qu'un autre joueur m'attrape, et qu'il me mette à terre. Aujourd'hui, je continue d'en faire grâce au scoutisme, mais comme mes amis sont plus grands que moi, je commence à avoir du mal à aller mettre un essai. Mon plus grand plaisir est quand même de m'amuser avec la troupe et de gagner. J'aime aussi beaucoup l'esprit qui entoure une équipe en général. Chacun encourage, félicite et fait rire les autres pour remonter le moral même quand nous perdons. Par contre je déteste être spectateur : j'ai l'impression de m'ennuyer et de perdre du temps alors que je pourrais participer à un affrontement contre une ville comme Laval. Malgré les risques de blessures dont j'ai été témoin ou victime, je pense que c'est l'un des meilleurs moyens de se défouler, de s'habituer aux chocs et d'être endurant.

Benoît Syette de Villette, du cours Saint-Martin, à Sablé-sur-Sarthe

* * * * *

Et voici la réponse de Dominique Le Brun (voir p. III).

Dans ce qu'il est convenu d'appeler le sport, il est deux choses qui me déplaisent : la compétition et le spectacle. Je n'aime pas le sport lorsqu'il consiste, tout simplement, à se montrer meilleur que les autres. La vie n'est pas là ! Et je ne partage aucun atome crochu avec ceux qui se plaisent à suivre une compétition ou un match en spectateur. En revanche je marche mes 10 000 pas chaque jour, je suis navigateur, kayakiste, skieur, alpiniste... Et je n'appelle pas cela du sport, mais une façon d'être, une activité physique grâce à laquelle je me sens bien. Dans mon corps et dans ma tête.

J'ajouterai que, pratiquées de manière collective, certaines de ces activités me conviennent encore plus. À la voile en équipage, quel fabuleux plaisir que celui d'une manœuvre complexe exécutée à la perfection parce que chacun a tenu son rôle... à la perfection. Lors d'une ascension en cordée, quel bonheur d'avoir été plus haut, sur une voie plus difficile, parce qu'on était deux à se relayer pour grimper en tête et assurer la sécurité du second.

Mais oublions le sport pour ne plus penser qu'au bonheur que procure le collectif. Je ne suis malheureusement pas musicien, mais je suis très jaloux lorsque j'assiste à un concert symphonique ou lorsque j'écoute un chœur. J'aimerais jouer d'un instrument ; j'aimerais chanter ; j'aimerais faire partie invisible de cet ensemble magnifique qui ne vaut que parce que chacun interprète sa partition... à la perfection.

Entendons-nous bien cependant. Vous ne ferez jamais assez de sport ! Et surtout, vous avez écrit des textes magnifiques sur le sport. De nouveau, je vous en félicite.

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Dominique Aguessy, M. et M^{me} Jean-Marie Baudoin, M. et M^{me} Thierry Beaugendre, Martin Braunstein, Aurèle Challet, Christian Chalon, Jean-Yves Delarbre, Jacques Dhaussy, Martine Fossez, Louis Gagnolet, Élisabeth de Lavallade, M. et M^{me} Christophe Lefebvre, M. et M^{me} Daniel Moreau, Jean-Claude Pinloche, M. et M^{me} Carl de Poncins, Christian Schmuck, Martine Wauters, Philippe Wlodyka, Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 34)

Il s'agit du chef d'orchestre Kent Nagano, cité dans la rubrique « Première au disque » de *Diapason* de décembre 2016 (n° 652), qui a enregistré et dirigé *L'Aiglon* à Montréal. Ce texte nous a été transmis par [Jacques Dhaussy](#). avec ce commentaire : « *Et c'est un chef d'orchestre américain d'ascendance japonaise qui nous le dit!* »

Solution des mots croisés (p. 35)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	F	R	A	N	C	O	I	S	E	
2	R	E	N	E		U	N	E		Z
3	A	N	D	R	E		E	B	R	E
4	N	E	R	O	N		S	A	U	L
5	C		E	N	E	E		S	T	E
6	O	U			E	D	I	T	H	
7	I	N	E	S		I	C	I		
8	S	E	B	A	S	T	I	E	N	
9			R	U	T	H		N	O	E
10	A	D	E	L	E				E	T

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Cousins de Régis Debray et déjà auteurs de plusieurs ouvrages, Anne Charlet Debray et son frère aîné Quentin Debray évoquent la vie, les demeures et autres souvenirs de leurs grands-parents et de leurs grands-oncles et tantes, à Calais ou à Paris, à partir de la fin du XIX^e siècle : *Debray-sur-Mer. Fantaisie et fugue en sol mineur* (Éditions Fiacre, 2024, 124 p., 19 €).

– Jean Pruvost nous annonce la publication de *La Librairie Honoré Champion 150 ans d'expérience. Deux familles pour une grande maison d'édition érudite*, qu'il a rédigé pour fêter l'anniversaire de la création de cette maison d'édition, le 9 octobre.

– Philippe Le Pape a interrogé Martine Mazany, pour la page « Portrait de poète » de la revue trimestrielle *Art et Poésie de Touraine* (n° 257).

MÉDIAS

– À lire dans *L'Yonne républicaine* (21 mai), l'entretien de Nathalie Van Praagh avec Jean Pruvost. Le « parrain du millésime 2025 du Petit Larousse illustré » était tout désigné pour célébrer les 120 ans de ce dictionnaire,

lui qui en possède tous les millésimes depuis sa première publication en 1905 ! De la naissance des dictionnaires au choix des mots, voire à leur disparition, notre vice-président explique, informe et conclut quant à son avenir : « [Le dictionnaire] est le lieu d'une information sûre et un lieu de rêverie. »

– *Ouest-France* (24 juin) a publié un extrait des propositions de modification de la loi Toubon élaborées par Défense de la langue française et six autres associations, dans le cadre du collectif Osez le français.

– *Ouest-France* (25 juillet) titrait à la une : « JO 2024. Pourquoi le français est la langue officielle des Jeux olympiques ».

– *TV5 Monde* (9 août) : Jules Lalanne Larrieu affirme : « Le monde entier a les yeux braqués en ce moment sur les Jeux olympiques de Paris. L'occasion de promouvoir la langue de Molière sur le devant de la scène internationale. »

– *L'Orient-Le Jour* (7 août) reconnaît que « parmi les disciplines olympiques, l'escrime fait figure d'exception avec son

arbitrage entièrement en français : "En garde. Êtes-vous prêts ? Allez !" Sinon, l'anglais domine toutes les conversations entre athlètes, arbitres et autres officiels ».

ON NOUS CITE

– Jacques Dhaussy, dans *L'Écrivain combattant* de juillet, évoque l'attribution du prix Richelieu à Christine Kelly, ainsi que la remise du prix de la Plume d'or à Eduardo Tena Hernandez. Dans la rubrique « Francophonie », il cite également les démarches engagées par notre Association en vue d'actualiser la loi Toubon, votée voici trente ans.

– Grâce à Alain Roblet, président de la délégation du Cher, et à son équipe, Le Berry républicain (1^{er} juin) a publié un article sur nos concours. 488 élèves de 4^e du Cher ont participé au Plumier d'or, « neuf d'entre eux ont reçu des diplômes d'encouragement ou de félicitations signés de la plume de Xavier Darcos, de l'Académie française, chancelier de l'Institut et président de Défense de la langue française... ».

– Le concours du Plumier d'or a bénéficié de plusieurs

échos dans la presse. *Le Berry républicain* (voir ci-dessus), *Sud Ouest*, *Ouest-France*, *L'Orient-Le Jour*, *Le Dauphiné libéré*, notamment, ont consacré des articles aux lauréats locaux.

– À lire, entre autres, dans *L'Infolettre de France Univers* (n° 70), les lignes sur l'article d'*Alain Sulmon* (DLF n° 292) qui « propose trois pages de réflexions salutaires sur la nécessité de publier en français [...]. Qu'on ait pu, comme l'Institut Pasteur, s'asseoir sur cette évidence donne le vertige ».

– *Mathe Kisughu*, écrivain et professeur à Butembo (RDC), explique qu'il utilise les revues *Défense de la langue française* et *Europoésie* pour les émissions radiophoniques et les productions culturelles qu'il anime.

– *Art et Poésie de Touraine* (voir plus haut), reproduit « Olympie : "Les jeux du stade !" », article de *Philippe Le Pape* publié dans le numéro 292 de DLF.

FÉLICITATIONS

– À *M. Paul de Sinety*, délégué général à la langue française et aux langues de France, qui vient d'être nommé chevalier de l'ordre national du Mérite.

– Dans *Le Figaro.fr* (5 juin), *Alice Develey* fait l'éloge du

livre de *Jean Pruvost Le Féminin. Au fil des mots et de l'histoire* (Tallandier, 2024, 352 p., 21,90 €), éloge qu'elle termine ainsi : « Une histoire de la femme singulière et plurielle se dessine sous nos yeux. Fascinant. »

– Dans *Valeurs actuelles* (n° 4575), *Charles Chatelin* présente *L'esprit français de Madame de La Fayette à Jean d'Ormesson*, d'*Axel Maugey* (voir 3^e de couv.). Il considère cet essai comme stimulant et affirme : « Grâce à une promenade littéraire avec nos grands auteurs, il incite à honorer cet esprit français, véritable promesse de bonheur. »

De plus, cet ouvrage est signalé ainsi dans la revue *Le Mérite* (n° 180) : « L'esprit français forme le cœur de notre culture et veut nous faire prendre conscience des nouvelles possibilités de notre langue, contre le globish ridicule et réducteur. »

– La jeune Libanaise *Laura Al Halabe*, lauréate du Plumier d'or 2024 (douzième place), nous informe qu'elle vient de signer un contrat avec les Éditions Maïa pour son roman *Voler avec des ailes de plomb*. La campagne de promotion est lancée.

– *Yvan Gradis* a été invité à Londres, le 8 juin, pour y donner un récital poétique : le public a pu choisir dans un répertoire de 162 poèmes

de 48 poètes, majoritairement français, mais aussi allemands, anglais et même polonais ! Renseignements : poemeauchoix@gmail.com, ou au 06 17 78 74 83.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– *Cécile Baumgarten* s'est émue auprès de Lenor, marque d'assouplissants de tissu du groupe Procter & Gamble, de la formulation d'un de ses derniers messages publicitaires. Syntaxe aventureuse, problème d'accents, choix de majuscules... Notre adhérente suggère aux communicants de la marque de parfaire leur expression.

– *Régine Lefèvre*, adhérente de Bruz (Ille-et-Vilaine), remet régulièrement au Cercle des enfants de *Françoise Etoa* les livres qu'elle collecte auprès de son entourage amical et professionnel.

– *Axel Maugey* est invité, en l'hôtel de l'Univers à Arras, le 7 novembre, à un déjeuner littéraire afin de présenter *L'esprit français de Madame de La Fayette à Jean d'Ormesson* (voir plus haut).

– À l'occasion du 34^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'enfant, l'association *Rencontres européennes / Europoésie* organise un concours de poésie, conte et nouvelle au profit du comité de Paris de

l'Unicef. Ce concours est ouvert à tous les poètes d'expression francophone jusqu'au 15 novembre 2024. Il comporte un thème libre et un thème consacré à « *L'enfance : aide et protection* ». Règlement sur le site [Europoesie](http://Europoesie.com).

– **Philippe Jullian-Gaufrès** nous signale, d'une part, que « *la Fondation HEC mérite un bon point : elle invite ses membres à "bloquer la date"* » et, d'autre part, que *le 5 juin, dans la gare de Nîmes, France Culture a organisé cinq dictées. À chacune d'entre elles pouvaient participer environ quatre-vingts personnes* ».

– Dans le cadre de la Journée annuelle de l'association À

la croisée des mots, **Jean-Pierre Colignon** sera dans le grand amphithéâtre de l'Espace Vasarely d'Antony, le 21 septembre, à 14 heures, pour lire et animer sa dictée. Cette dictée est gratuite et ouverte à tous.

De plus, il préparera texte, questions et jeux pour « *Honfleur fait sa dictée* », un samedi de novembre.

JEUX DE SOCIÉTÉ

– **Mes Premières Phrases**, pour un à trois joueurs, de 2 à 5 ans. Grâce aux couleurs, l'enfant découvre 12 phrases de référence, puis il crée des phrases tout seul (Megableu, 22,99 €).



– **La boîte de la langue française**, d'**Erik Orsenna**, de l'Académie française : « *Traquez l'intrus, repérez le mauvais accord, révissez vos conjugaisons, devinez l'origine des expressions, apprenez des mots rares et mettez-vous à l'argot !* » (Marabout, 16,17 €.)



– **À qui la faute ?**, de **Marie-France Claerebout**. Dès 9 ans. 200 questions pour s'amuser avec l'orthographe, seul ou à plusieurs. Pour ne plus se tromper, une astuce est fournie avec chaque réponse ou la règle expliquée. (Evergreen, 14,90 €.)



P. G. et G.M.-V.

In memoriam

La langue française a perdu cet été en **Benoît Duteurtre** l'un de ses grands défenseurs. La presse a rendu hommage au musicologue, qui animait depuis près de vingt-cinq ans sur France Musique « *Étonnez-moi Benoît* », émission consacrée à l'opérette, à la chanson traditionnelle et à la musique légère », au journaliste qui publiait des articles dans *Le Figaro littéraire*, *Marianne*, *Elle*, *Paris-Match*, *Diapason*, *Classica*..., à l'écrivain aussi et peut-être surtout, qui a reçu de nombreux prix, dont le prix Médicis 2001 pour *Le Voyage en France* et le Grand Prix Henri-Gal de l'Académie française 2017 pour l'ensemble de son œuvre.

Ajoutons qu'il fut l'invité d'honneur du déjeuner de DLF, le 20 octobre 2011 (voir *DLF* n° 242), et qu'il y prononça des paroles prémonitoires quant à la place de l'anglais en Europe : « *Je pense qu'on doit vraiment s'attacher à défendre l'idée que l'Europe est un ensemble avec plusieurs langues et non pas un ensemble unifié par l'anglais.* »

Membre du comité d'honneur de notre Association, il fut aussi, et avec une grande assiduité, membre du jury de la Carpette anglaise et de celui du Tapis rouge.

Sa gentillesse, son humour, ses avis éclairés nous manqueront. G. M.-V.

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

MM. Amin Maalouf, secrétaire perpétuel, Gabriel de Broglie, Erik Orsenna, Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel honoraire.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousset; MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc, Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ; MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain (†) ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; M^{me} Joëlle Garriaud-Maylam, ancienne sénatrice ; MM. Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin, universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem, écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et écrivain ; Heinz Wisman, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta, correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;

M^{me} Adrienne Dauprat, secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron, présidente.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman, présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ;

M. Claude Gangloff, vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;

M. Claude Langlois, vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Marie Meyer, président ;

M^{me} Claude Adgé, vice-présidente.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer, présidente ;

M^{me} Jacqueline Cathala, vice-présidente.

Lot :

M^{me} Béatrice Quillerou, présidente ;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens, président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud, président.

Suisse :

M. Aurèle Challet, président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape, président.

Yonne :

M. Ange Bizet, président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Compartiment C, voiture 293*, d'Edward Hopper, 1938 (collection IBM, Armonk, New York).

Citation de la couverture : Dominique Wolton, sociologue, directeur de recherche au CNRS en sciences de la communication.

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière,

Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ;

Jean-Pierre Colignon, André Choplin, Pierre Dérat, Philippe Dissaux, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à Vous avez connu Défense de la langue
française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

Cotisation et abonnement

46*

49

Cotisation couple avec abonnement

49*

52

Cotisation sans abonnement

27*

27

Abonnement seul

38

44

Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)

10

15

Abonnement groupé

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

75

80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : jeudi 10 octobre 2024

Notre déjeuner d'automne aura lieu le 10 octobre, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 41 €). Notre invité d'honneur sera Axel Maugey, pour *L'esprit français de Madame de La Fayette à Jean d'Ormesson* (DACRES Éditions, 2023, 292 p., 16 €).

S'inscrire auprès de M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

Goûter : mardi 12 novembre 2024,

au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 16 heures, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 16 €).

Hélène Tirole nous présentera *Quais des livres. Les Bouquinistes des quais de Paris, un destin, une histoire... Des bords de Seine au Saint-Laurent* (Éditions Unicité, 2024, 154 p. ill., 18 €). Préface de Jean Pruvost.

S'inscrire auprès de M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF.

À noter dans votre agenda :

- Déjeuner d'hiver : jeudi 16 janvier 2025.
- Assemblée générale : samedi 29 mars 2025.

Prix 2025

Tous les membres de DLF sont invités à signaler au secrétariat de DLF, avant le 10 octobre, des journalistes de radio auxquels pourrait être attribué le prix Richelieu 2025 et des établissements qui mériteraient le Prix du rayonnement de la langue française.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et la Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

